

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7450

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5123

FAIS CE QUE DOIS!

Le prochain emprunt de M. Fielding

M. Fielding, notre grand argentier fédéral, vient de nous laisser savoir qu'il a besoin d'une somme de près de 200 millions, à brève échéance, pour rencontrer un emprunt à échoir le 1er décembre prochain. Il se propose de demander cette somme au public du pays, tant aux porteurs d'anciens titres échus, qui les changeraient pour des coupons du nouvel emprunt, qu'aux épargnants, auxquels il offrira de leur argent 5%, avec capital remboursable à cinq ou à dix ans, au choix du prêteur.

Il y a quelques mois, — le 23 mai dernier, exactement, — M. Fielding parlait déjà de la nécessité pour le fisc de trouver quelques centaines de millions. Et, vers la fin de la dernière session, il s'est fait voter un pouvoir d'emprunt additionnel de 350 millions. C'est de cette législation qu'il se servira pour obtenir un premier emprunt; il demandera le reste plus tard, ainsi qu'il le fait prévoir à la fin de son communiqué officiel, paru dans les journaux d'hier.

Ce premier emprunt, — il sera de 180 à 200 millions, — sera une opération domestique. M. Fielding n'avait encore rien décidé à ce sujet, quand il prononça son discours du budget, en mai dernier. Cela, disait-il, devait dépendre du marché et de la facilité de trouver l'argent au Canada. Il ne faut pas drainer l'argent du pays, pour ne pas faire tort aux industries qui ont besoin de capitaux, ajoutait alors le ministre des finances; il fallait attendre que, si les fonds manquaient au commerce et à l'industrie, il se garderait, quant à lui, d'accroître cette pénurie.

Depuis, les pronostics de la récolte de 1922 ont été assez favorables. Et le ministre des finances a enfin pris le parti, qu'il annonçait hier, de lancer un premier emprunt au pays. Il se servira, encore cette fois-ci, de l'intermédiaire des banques et, aussi, des maisons de courtage; il fournira là-dessus de nouveaux détails, d'ici peu. Pour l'heure, M. Fielding nous dit que les versements d'intérêts sur cet emprunt seront impossibles. La politique des emprunts exempts de tout impôt semble donc définitivement abandonnée.

* * *

De quel œil la banque, le commerce et l'industrie verront-ils cette nouvelle opération financière, destinée à amener au trésor fédéral une somme de 180 à 200 millions, en un temps où les dépôts, aux comptoirs d'épargne, ont fléchi de façon sensible?

Peu de maisons de banque ont encore exprimé leur avis à ce sujet. Mais, presque au moment où M. Fielding communiquait ses intentions au public, les actionnaires de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, réunis en assemblée générale ordinaire, entendaient la lecture du rapport annuel de leur conseil d'administration; ils ont dû y remarquer ces lignes, publiées depuis dans les colonnes de publicité des principaux quotidiens montréalais: "D'autre part, les impôts nouveaux et ceux déjà établis par le gouvernement fédéral ainsi que les nouveaux emprunts dont on parle actuellement ne pourront manquer d'avoir une influence sur la force de l'épargne du pays et par conséquent sur sa capacité de placer dans l'industrie et le commerce les capitaux que réclament le relèvement et le développement de l'un et de l'autre. Une telle perspective est de nature à faire réfléchir. Mais les obligations publiques qui ont été encourues doivent être rencontrées et c'est avec raison et par absolue nécessité, sans doute, que l'Etat fait appel aux contribuables."

On ne saurait, de façon plus prudente et plus juste, signaler l'objection la plus apparente à un grand emprunt national, cette année.

Nous avons au pays des centaines de maisons industrielles et commerciales, dont le crédit est bon, mais que le marasme présent a accablées à des réductions de personnel et à une inactivité partielle. Pour reprendre ces mois-ci le cours normal de leurs affaires, ces maisons auront besoin d'argent, de nouvelles avances de fonds, d'une marge d'escompte plus grande. Où trouveront-elles tout cela, sinon chez les épargnants, de façon directe ou indirecte, — directement, en lançant sur la place de Montréal ou de Toronto leurs nouvelles émissions de capital-actions ou d'obligations, indirectement, en s'adressant aux guichets de banques centralisatrices des économies populaires? Mais voilà. L'Etat, dès aujourd'hui, donne avis qu'il passera et se servira le premier. Il a de lourdes échéances à rencontrer, il estime que c'est au public canadien à lui avancer, à lui d'abord, ses fonds disponibles. Les autres devront lui céder le pas.

On comprend que cette perspective n'a rien de fort agréable pour des maisons de banque dont les dépôts devront fléchir sans que le vide ainsi fait dans leur trésor leur rapporte autant que si elles-mêmes allaient prêter cet argent à des industriels, aux taux autorisés et normal de 7 pour cent; on saisit bien que la nouvelle opération de M. Fielding dérange à la fois l'industrie et le commerce en besoin de nouveaux fonds, tout comme de multiples intermédiaires entre l'épargnant et cette catégorie d'emprunteurs.

Mais, puisque M. Fielding en a ainsi décidé, les banques et les courtiers en placements marcheront, même si l'industrie et le commerce en doivent éprouver quelque gêne. Il est vrai que, si l'on tient compte des pronostics favorables de la prochaine récolte, de l'argent que cela devra apporter au pays, et donc aux comptoirs des banques, le lancement du nouvel emprunt créera moins d'embarras qu'on le prévoyait en mai dernier. Au surplus, cette somme de 180 à 200 millions ne sortira pas toute de la circulation; car maints porteurs de titres à échoir en décembre prochain les échangeront simplement pour de nouveaux titres à capital remboursables en 1928 ou 1933, à leur choix. En réalité, donc, on peut croire que le nouvel emprunt absorbera au plus une centaine de millions des fonds présentement en dépôt dans les banques ou autres institutions. Mais, ces cent millions, l'industrie et le commerce les trouveraient, à l'heure présente, fort utiles.

* * *

M. Fielding, financier avisé, a pensé à tout cela. Il en a pesé le pour et le contre; et s'il lance son emprunt, malgré tout, c'est sans doute, ainsi que le signale le conseil d'administration de la Banque Provinciale, qu'il en éprouve "l'absolue nécessité". Le pays ne peut, en effet, manquer de rembourser à échéance les avances qu'il a déjà reçues du public, — quitte à les lui redemander et à en obtenir derechef une large tranche.

Pour ce qui est des inconvénients qu'en éprouveront les industries, le commerce, la banque et les différents intermédiaires entre l'épargnant et les emprunteurs ordinaires, il convient de se rappeler qu'aux temps de la guerre le monde des affaires, au Canada comme ailleurs, a presque en bloc approuvé les dépenses considérables de nos gouvernements pour notre participation au grand conflit. Cette participation eut des avantages immédiats et rémunérateurs, sur le coup, pour ce même monde des

affaires. Il était à prévoir qu'au jour des échéances alors fixées, il en faudrait subir les multiples contre-coups. L'heure en est venue. Si on l'avait oubliée, M. Fielding la sonne un peu rudement. Mais elle devait sonner.

Georges PELLETIER.

Billet du soir

A coté

Le Petit Parisien s'occupe de nous. C'est un journal à fort tirage — un million par jour, au bas chiffre — la Presse le signale avec envie. Il nous décerne un certificat de bon langage qui nous fera donc de la publicité — en France. Au sujet de la tournée en Amérique des artistes de la Comédie française, qui a lieu, l'automne prochain, il écrit:

Il y trouveront des spectateurs comprenant non seulement notre langue, mais toutes les finesses de notre langue, car le Canada, colonie française avant de devenir anglaise, a fidèlement conservé la tradition de ses premiers colons. Les Canadiens parlent le français avec une grande pureté, comme on le parlait au dix-septième siècle; Molière leur sera familier comme un contemporain.

Ils ont même gardé la prononciation de cette époque, ce qui est très caractéristique pour la diphthongue *oi*; ils disent toujours le roué, la loué pour le roi, la loi, etc.

Une fatalité veut que chaque fois qu'il est question de nous en France on soit "dans les patates", pour employer une expression bien parisienne. Ainsi le Petit Parisien donne deux exemples de prononciation XVIIe siècle: les deux tombent à faux. On dit bien au Canada dans les campagnes et même dans les villes le souaire, moué, toué, espouaire, etc., pour soi, moi, toi, espoir; mais où, quand et par qui a-t-on entendu prononcer roué pour roi et loué pour loi? Ce sont deux des monosyllabes que par une inconscience bizarre et inexplicable tout le monde prononce ici avec un son très ouvert, sans la moindre trace de la prononciation archaïque conservée à un grand nombre d'autres mots, — comme dans toutes les provinces de France, au reste. NEMO.

Un bon mouvement

LA LIGUE DES PROPRIETAIRES ET LA RECONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE. L'ENTREPRISE DES ORDURES MENAGERES LA NUIT. — ECHEVIN ET ECHEVIN.

Nous concevons que le comité exécutif et certains échevins se soient emus de la visite à l'hôtel de ville de certains représentants de la Ligue des propriétaires. Après des conseils municipaux dans toutes les autres localités, ces délégations sont courantes et les administrateurs ne songent pas à s'en formaliser. A Montréal, la municipalité s'est vite accoutumée à jouer d'une douceur et d'une commodité. Les bouleversements administratifs en ces dernières années et, notamment, cette période noire de notre histoire municipale — la tutelle — qui nous dispensait de veiller à nos affaires, a paralysé l'esprit public. Ce sont les administrateurs en général qui ont tout intérêt à ce qu'il reste impotent. S'il se manifeste, s'il prend voix et corps dans un groupe quelconque, ils perçoivent tout de suite des ennemis nombreux. Ils ne pourront cuisiner à leur goût, des gens de l'extérieur voudront voir ce qu'il y a dans le pot — qui parfois est le pot aux roses — et goûter la sauce. C'est très ennuyeux. Mais comment pourrait-on nier aux propriétaires le droit de s'intéresser étroitement à l'administration de la ville? C'est pour eux plus qu'un droit; c'est un devoir, un devoir civique trop longtemps négligé. Le sous-ministre des affaires municipales, qui doit s'y connaître, le notait dans une correspondance récente: l'apathie est notre pire ennemi. Nous avons peur de la lutte, peur d'affronter les administrateurs, peur de nous servir des moyens de protection que la loi nous fournit, peur des enquêtes, peur d'être immortels ou importuns. Et de la sorte nous nous laissons piller, extorquer, ridiculiser; de la sorte nous laissons monter en d'innombrables pyramides les dettes municipales et d'Etat et de petits hommes aux petites idées, comme dans le cas de la construction du nouvel hôtel de ville, créent des laideurs permanentes et ruineuses. Les échevins passent et passent vite. Il en est peu qui de nos jours résistent à l'usure de deux ou trois élections, mais la feuille de l'impôt reste. Ils restent aussi les propriétaires taillables et corvéables, pressurés, méprisés, exploités, sans cesse houlés, ignorés et même franchement méprisés, bien que ce soient eux qui paient en dernier ressort.

Nous ne pouvons que louer les dernières manifestations d'opinion publique. Les propriétaires, formés en ligue, mériteront de nous une reconnaissance durable s'ils réussissent à atténuer l'horreur que l'on s'approprie à faire de l'hôtel

de ville, une horreur au reste coquette.

Les propriétaires et les locataires du quartier Préfontaine protestent avec raison aussi, contre l'établissement d'un dépôt en cet endroit. Il y a là une singularité anormale, une illégalité qui nous paraît flagrante. Le contrat d'achat n'a pu être signé, faute de certaines pièces importantes, absentes du dossier; l'achat n'est donc pas régulièrement conclu. Et avec un empiètement vraiment cruel, les autorités municipales semblent vouloir profiter des derniers jours de chaleur pour déverser des ormes à la porte de ces braves gens, pour les contraindre de se claquer, de fermer portes et fenêtres et d'éteindre le chauffage. C'est ajouter l'insulte à l'irregularité. Il faudrait que ces contribuables fussent des diables pour ne point se plaindre. Qu'ils continuent leurs protestations et ils finiront bien par remuer l'apathie publique, au reste favorisée par l'apathie trop évidente de la presse en général.

Autre circonstance très curieuse, c'est qu'au moment précis où la ville met un empiètement, pour le moins bizarre, à utiliser un dépôt qui n'est pas légalement à elle, le président du comité exécutif annonce qu'il va tenter de contourner la loi déplorables des emprunts, de prendre chez les propriétaires un référendum sur des emprunts à contracter. Or une partie importante de ces emprunts doit être affectée à construire des incinérateurs. Si, à brève échéance, nous devons avoir des incinérateurs, est-il besoin de ce dépôt permanent, de ce dépôt qui, s'il est délaissé de son usage actuel, sera de nulle valeur, puisque personne ne voudrait acheter comme terrain à bâtir une carrière désaffectée, une série de trous.

Cette même question des incinérateurs doit également intéresser les propriétaires. Dans une foule d'autres villes on retire des sommes appréciables de la vente des ordures ménagères qui sont utilisées dans la confection du savon et d'autres divers et dont la chaleur par leur combustion est également employée dans la génération d'énergie électrique. Pourquoi Montréal resterait-elle la seule, ou l'une des seules grandes villes, à ne rien retirer de ce qui est ailleurs sources de profit et sert à atténuer le coût de l'enlèvement des déchets? En rapport avec la construction des incinérateurs, il est d'ortun de ressusciter plusieurs projets présentés naguère à des administrations diverses par le directeur du bureau d'hygiène.

Enfin les propriétaires ne devraient point non plus, de même que les locataires animés de quel esprit civique, laisser tomber à plat la démarche de l'échevin du quartier Saint-Michel qui veut, à la suite de la campagne que nous menons ici depuis très longtemps, obtenir que l'enlèvement des déchets se fasse nuitamment dans les rues, qui ne sont pas pourvues de poubelles et de poubelles découvertes, d'où s'échappent des lambeaux de toutes sortes et une odeur malheureusement trop uniforme.

Une ville de l'importance de Montréal doit avoir plus de tenue, ne fût-ce que pour ménager sa réputation dans l'opinion étrangère. Mais il y a un autre motif et plus important: c'est celui de la santé.

Cette initiative de M. l'échevin Gareau président de la Ligue des propriétaires nous rappelle fort à propos que nous avons un conseil nombreux composé de trente-cinq échevins qui ne sont pas tous à mettre dans le même bateau. On confond fréquemment. Il est difficile, en effet, de les connaître tous mais il nous a été donné d'en rencontrer parfois qui ont des idées saines, un désir sincère d'aider à la bonne administration de la ville et qui se seront que trop heureux d'apprendre que la Ligue des propriétaires ou d'autres corps suivent de près leur travail et sont disposés à les seconder.

Louis DUPIRE.

Premiers découvreurs
CEUX QUI VIRENT NIAGARA LES PREMIERS

Les Français, dès les premiers jours de la découverte du Canada, explorent avec activité les terres nouvelles qu'ils découvrent, et ils parcourent spécialement cette partie de notre pays qui est aujourd'hui connue sous le nom de province d'Ontario. Ils la sillonnent du nord au sud, de l'est à l'ouest. Nous sommes trop portés à oublier ce fait; les Ontariens ont encore moins de mémoire que nous. Et c'est pourquoi il est bon de sortir de temps en temps de leur pou-

sière nos titres de découvreurs pour les montrer au grand jour et les passer à la loupe. Ces titres sont nombreux; il est difficile de les classer puisque l'histoire n'a pas encore été faite à ce point de vue. Cependant, en s'amusant, il est facile d'en repasser plusieurs qui ont un grand intérêt et offrent autant de pittoresque que ces vieux contrats jaunés où l'on retrouve les indices des mœurs d'autrefois.

Parmi les merveilles de la province voisine, aucune n'est plus célèbre que les chutes Niagara. Elles sont un attrait mondial, et les étrangers qui les visitent se comptent par milliers chaque année. Les chutes Niagara sont connues et ont été révélées au monde dès les premiers temps de la domination française. Champlain est le premier à en avoir parlé dans ses relations pittoresques, où le souci de l'exactitude et l'exigence d'une intelligence consciencieuse se mêlent à beaucoup de naïveté. Il ne les avait pas vues cependant. Mais il avait entendu les Indiens lui raconter ce qu'ils en savaient, en 1615, lors de son voyage au pays des Hurons. C'est à cette époque qu'il descendit de la baie Georgeanne par ce qui est aujourd'hui la rivière Severn, le lac Simcoe, la rivière Trent, la baie de Quinté, pour aboutir dans le lac Ontario, connu alors sous le nom aussi pittoresque que cacophonique de "des Entouronnons". Il faisait ainsi le premier d'un trajet très long à travers l'Ontario central, et découvrait le lac sur lequel est bâti le Toronto d'aujourd'hui.

Les Hurons racontèrent à Champlain ce qui suit: "Ils entrent dans un très large lac, long de quelques trois cents lieues. Avancé de quelques centaines de lieues dans ce lac, ils arrivent à une île très grande, au-delà de laquelle l'eau est bonne; mais en se rendant quelques centaines de lieues plus loin, elle devient mauvaise, et en atteignant l'autre côté du lac, elle devient tout à fait sale. Qu'il y a là une chute d'une lieue de large où une très grande masse d'eau tombe dans le dit lac; que lorsque cette chute est passée, on ne voit plus de terre d'aucun côté, mais seulement une mer si grande qu'ils n'en ont jamais vu le fond". Les Hurons, comme on le voit, étaient volontiers vantards et menteurs, et prodiguaient les lieues avec une abondance remarquable. Champlain, qui était scrupuleux et timide, enregistrait fidèlement leurs racontars. Cependant la mention de la chute est si claire qu'on ne peut la passer sous silence.

Le deuxième à nous avoir parlé des chutes Niagara est un sieur Gendron, "détecteur en médecine", qui écrit sur les particularités du pays des Hurons. Il les a observées lui-même, nous dit-il dans sa préface, et c'est pourquoi il faut l'en croire. Mais étant médecin, il se laisse entraîner par la grâce d'Etat et attribue aux chutes des vertus curatives. C'est ce que nous allons voir: "Presque au sud de la Nation Neutre il y a un grand lac, de près de 200 lieues de circonférence, et nommé Brié, qui est formé de la décharge de la mer des Eaux Fraîches (lac Huron), et qui tombe d'une terrible hauteur dans un troisième lac appelé Ontario, et que nous appelons lac St-Louis. La vaporisation des eaux rebondissant du pied de certaines grosses pierres, à cet endroit forme une couleur jaune et d'une vertu indéniable, pour guérir les maladies fistuleuses ou autres ulcères. Dans cette horrible place vivent aussi certains sauvages qui se nourrissent d'origanum, vaches sauvages et autre gibier que les rapides emportent et jettent sur ces rochers."

Ce n'est pas la seule légende qu'on nous raconte sur ces chutes. Quelques-uns disent qu'on peut entendre leur bruit de quinze lieues, d'autres qu'elles n'ont pas moins de 600 pieds de hauteur, des trois fois que les nuages de vapeur qu'elles forment remplissent le ciel. Les imaginations terrifiées, ou l'esprit inventif de ceux qui ont réellement vu les chutes, embellissent les premières annales de faits amusants et variés.

Les pères Le Clerq, Ragueneau, Bressan nous disent quelque chose, mais ne nous donnent pas de répétition des versions antérieures. Le père René de Galinée, qui fit des voyages en ces parages avec Dollier de Casson, nous en a laissé une description qui ne manque pas de justesse. Ses informations étaient plus sûres. Mais il n'écrit pas aussi longtemps sur le sujet que Louis Hennepin, surnommé par Kalm, "un grand menteur". Hennepin écrit comme s'il avait vu les chutes, et l'on a cru longtemps qu'il était le premier blanc à les avoir contemplées. Mais des informations ultérieures prouvent qu'il s'attribuait la pour la plus grande gloire de son nom, un mérite qui reviendrait à d'autres, à Etienne Brûlé, par exemple, qui explora une étendue beaucoup plus grande de pays mais avait moins de facilité littéraire. Cependant Hennepin donne des chutes une description qui ne manque pas d'exactitude; il y revient plusieurs fois. On serait plutôt porté à le croire, s'il n'avait pas entendu le bruit de si loin, au moins quinze lieues, et vu les oiseaux emportés par le tourbillon d'air déchaîné par le glissement de l'eau. "Mais quand la prodigieuse quantité d'eau dont je parle vient à tomber, dit-il, il y a un tel tintamarre et un tel

bruit qu'il est plus étourdissant que le plus bruyant tonnerre. Le rebondissement des eaux est si grand qu'une espèce de nuage monte de l'écumine qui en est formée et pend au-dessus de l'abîme... Lorsqu'on se tient près de la chute et qu'on regarde en bas dans ce terrible abîme, on est saisi d'horreur et la tête tourne." A la clarté de ces dernières paroles et de cet aveu, on peut toujours expliquer pourquoi Hennepin avait vu de si merveilleuses choses aux chutes.

Kalm, qui se rendit à Niagara dans les derniers jours de la domination française, rédige minutieusement et scientifiquement toutes ses observations. En avant, il s'informe copieusement, contrôle les données qu'on lui donne et explique savamment à ceux qui ne la connaissent pas le courant de la rivière Niagara, la forme, la hauteur des chutes, leur disposition, la disposition des courants et autres détails accessoires. Il détruit ainsi les légendes qui s'étaient formées grâce à des relations incomplètes et imaginaires.

Plusieurs autres Français ont parlé des chutes. Monsieur de la Hontan exerça à ce propos son imagination puissante et sa fantaisie et Charlevoix ne se fit pas faute d'affirmer que la Hontan ne les avait pas vues personnellement. Naturellement aussi nombre de voyageurs ont dû passer à cet endroit sans en laisser de descriptions dans leurs ouvrages. De la Salle voyagea souvent dans ces parages. Il paraît même qu'en 1626, M. Dailion, missionnaire, s'était rendu aussi loin dans l'intérieur du pays et avait vu les chutes.

Cependant il reste établi que les Français les ont découvertes, examinées à plusieurs reprises et en ont fait des rapports justes et complets. Peu d'auteurs n'en parlent pas dans une partie ou l'autre de leur oeuvre; quelques-uns s'étendent à plaisir sur ce sujet.

Il serait difficile de quitter le sujet sans parler du voyage qu'y fit Chateaubriand. Il nous en donne lui-même dans ses mémoires un récit pompeux et grandiloquent. Il était arrivé en Amérique avec une noble ambition, un projet d'expédition dans les terres arctiques. Il voulait ainsi se lancer dans les immenses étendues désolées, d'une manière toute romantique, sans préparatifs et sans moyens matériels. Des gens de bon conseil réussirent à le détourner de son projet et à diminuer l'ardeur dont son âme s'était éprise. Il se rabatta alors sur les chutes Niagara. Il ne manque pas à sa mise en scène. Il a laissé les Indiens au bivouac derrière lui, il ne veut pas de distractions ni de tiers à cette immense entrevue de sa personne et des chutes. Il s'avance seul, saisi par ce grandement grandiose, il s'avance encore; il veut voir mieux et tout à coup l'auteur de René, d'Atala, du Génie du christianisme et des Martyrs pique une tête dans l'abîme; comme le premier bourgeois venu. Il réussit à s'agripper à un jeune pin hospitalier qui se trouvait sur la route, et là, le pied en mauvais état, il attend qu'on vienne bien s'apercevoir de sa disparition. Le sauvetage est très dramatique et donne lieu à des considérations intéressantes. La description ne se sent pas trop de se malencontreux accident et ne manque ni de la pompe ni de la grandeur habituelles. Il est malheureux cependant que des chercheurs érudits aient prétendu que le voyage et l'accident n'étaient que produits d'une imagination en effervescence et que leur auteur était à cette date bien installé dans une de ces solides, et magnifiques maisons de la Virginie. Il est à souhaiter que ses manes, en compagnie de ceux de Hennepin et de la Hontan vont encore, par les soirs d'automne, visiter par punition les lieux sur lesquels leur fantaisie a si artistement brodé.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

La vieille question

La vieille question, c'est celle de la marine, simple face elle-même de la question beaucoup plus générale de l'impérialisme.

Il nous faut bien en parler encore, puisqu'elle tient encore l'affiche.

Pas avec autant d'éclat et de tapage que jadis sans doute, mais avec constance.

Et avec efficacité très probable, du point de vue impérialiste, si une contre-campagne active ne s'oppose à la campagne qui, pour ne pas être toujours aussi vive, apparemment, se poursuit quand même avec ardeur dans l'autre sens.

De cette campagne, nous nous efforçons de marquer les manifestations diverses, afin que nos lecteurs ne soient pas induits en erreur par l'accalmie apparente et ne s'imaginent point que la lutte est finie.

Voici quelques jours à peine, nous relevions une dépêche annonçant qu'un journal et un chef de parti, en Australie, trouvaient que leur pays ne faisait pas assez pour la défense navale de l'Empire.

Voilà maintenant quelque chose de plus précis. C'est un premier mi-

nistre, un homme donc qui a le pouvoir et les responsabilités du gouvernement, qui parle. Nous traduisons aussi littéralement que possible l'une des dernières dépêches de la Canadian Press:

Londres, 9 août (Dépêche de la Presse canadienne). — Une dépêche Reuter, de Wellington, dit que le premier ministre, W.F. Massey, discutant, hier, au parlement de la Nouvelle-Zélande, la question de la défense navale, a déclaré qu'on en était rendu à un point où quelque chose de plus devait être fait pour aider le gouvernement impérial à assurer à l'Empire une défense suffisante. Le Dominion de la Nouvelle-Zélande, a dit le premier ministre, ne fait pas assez, la question sera traitée dans le budget et elle sera ouverte tout entière. Il a laissé à la Nouvelle-Zélande, a-t-il ajouté, de donner aux autres Etats une direction, en traitant la question de défense impériale.

Pour ne pas croire qu'il y a derrière tous ces mouvements divers une pensée commune, il faudrait être singulièrement optimiste.

La vieille campagne continue. Que l'on fasse, puisqu'il s'agit de défense navale, porter le premier effort sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande, deux îles — peuplées au surplus de gens de langue anglaise — c'est tout naturel.

Mais nous aurons notre tour. Les discours de lord Leys devraient suffire à nous en avertir.

Propaganda!

Nous détachons de notre courrier d'hier ce simple billet:

Vous trouvez ci-jointe la somme de quatre piastres pour quatre nouveaux abonnements de deux ans. J'espère que les amis de la bonne cause font une belle propagande.

Voire tout dévoué...

La propagande se poursuit, en effet, mais quelles proportions elle prendrait si tous ceux qui le peuvent voulaient y mettre la main! O. H.

Sauvons nos petits enfants

II

Revenons à la nourriture du bébé, car celle-ci est d'une importance capitale pour la sécurité de nos petits.

L'allaitement maternel est le mode de nourriture le plus naturel, le plus satisfaisant et aussi le plus favorable pour le bébé à tous les points de vue. Il est une protection contre la diarrhée. Cependant, l'allaitement trop fréquent et trop abondant occasionne les vomissements, les troubles digestifs (diarrhée) et la fièvre.

L'estomac du nouveau-né contient deux onces de nourriture au maximum. Pendant les jours de chaleur, donnez de l'eau pendant l'intervalle des repas; le nourrisson ayant besoin de moins de nourriture; que la durée du repas soit moins longue. La suralimentation est aussi dangereuse que le manque de nourriture suffisante.

Les mamans pensent généralement que le cri du bébé est dû à la faim. Ne vous illudonnez pas ainsi. Si la mère donne des repas trop fréquents, l'enfant criera souffrant d'indigestion. Cette suralimentation dérange le sommeil de la nuit, amène des vomissements, des selles diarrhéiques.

Consultez donc un médecin dès que les troubles sont à leur début. Autant que possible, évitez de faire le sevrage pendant l'été. Ne sevrer pas le bébé parce que votre voisine, une amie ou un parent vous le conseille. Dans le doute, consultez un médecin. L'allaitement maternel ne cause aucune maladie. Il n'y a que quelques maladies qui en contre-indiquent l'usage. On doit procéder graduellement au sevrage, qui se fait généralement du huitième au dixième mois, mais si cette période coïncide avec la saison d'été, l'allaitement doit être prolongé un mois ou deux. Même les troubles les plus légers pendant la saison chaude peuvent causer en quelques heures une maladie inquiétante et même la mort.

PRECAUTIONS ET SOINS DANS SES MALADIES

Les enfants ont un degré de résistance différent. Ceux qui sont bien constitués résisteront mieux que les faibles et les délicats dont la constitution est inférieure, c'est évident.

Les enfants élevés dans des conditions non-hygiéniques, mal nourris et vivant dans une habitation insalubre acquièrent une constitution faible et héritent aussi de beaucoup de maladies. Ils sont des victimes toutes préparées des maladies infectieuses et contagieuses, ou encore des maladies des voies respiratoires et digestives. Ils augmentent la liste des malades et le pourcentage des décès. La résistance du nouveau-né étant faible, les microbes et les médicaments ont bien plus d'effet sur eux. Les enfants atteints de maladies et aux infections qui dans tout autre temps de l'année.

L'expérience et l'investigation (suite à la 2ème page).

Deux mois pour \$1

Le "Devoir" offre présentement, en dehors de Montréal et de sa banlieue, un abonnement spécial de deux mois, édition quotidienne, pour \$1. (Aux Etats-Unis, le prix du même abonnement est de \$1.50). Pendant ces deux mois, qui coïncident avec la reprise de l'activité générale, le "Devoir" publiera des notes et impressions d'Europe de M. Henri Bourassa.

SAUVONS NOS
PETITS ENFANTS

(suite de la 1ère page)
prouvent que ce n'est pas seulement la chaleur du dehors qui produit ces mauvais résultats, mais aussi la chaleur des maisons produite par les poêles dans les logements étroits et mal ventilés.

La mortalité est aussi plus élevée parmi les enfants dont l'alimentation est artificielle.
L'enfant devrait être surveillé de près des que les symptômes de maladies apparaissent. Si le bébé devient agité, pâle, s'il a des vomissements, si les selles prouvent l'évidence de l'indigestion, on doit diminuer sa nourriture, le garder soigneusement, éviter l'excès de vêtements.

Au début de la diarrhée, suspendre toute alimentation, mettez le nourrisson à la diète hydrique, c'est-à-dire à l'eau bouillie légèrement additionnée de thé. Cette diète ne doit pas dépasser 24 heures parce qu'elle conduit à une excessive perte de poids et à la débilité; de plus, elle peut augmenter le danger, étant trop prolongée. Le bébé reçoit souvent trop de purgatifs là où il en faudrait peu ou nullement, car le purgatif affaiblit l'enfant ainsi que l'usage excessif d'autres médicaments ou laxatifs. Dans le cas d'embarras, consultez un médecin sans retard et suivez en toute sécurité ses conseils au lieu d'essayer le traitement recommandé par la voisine, la grand-mère ou la tante, etc. Malheureusement, parmi nos familles, le fait est triste à raconter, mais c'est la vérité.

On consulte tout le monde, excepté le médecin. On temporise, on essaie toutes les recettes à partir des sept racines jusqu'à la farine brûlée, et cela aveuglément. Puis, quand les chances de réchapper une vie sont perdues, alors on songe à l'homme de l'art qui aura dû être appelé le premier.

On exige du praticien un miracle. S'il ne se produit pas, alors la famille est rigoureusement blâmée; puis on corrompt un peu par la faute du médecin et on vient et on dit: «Mais ce n'est pas grave, mais ces parents négligents ne disent pas qu'ils ont trop retardé pour faire soigner leur enfant d'une manière équitable; ils n'avaient pas non plus que le médecin a été demandé une demi-heure ou une heure avant la mort du bébé, uniquement pour avoir un certificat de décès et s'exempter des ennuis de la justice».

Voici quelques symptômes qui peuvent connaître le nourrisson malade: irritabilité, agitation, perte de sommeil, fièvre, et enfin diarrhée.

Au contraire, l'enfant en santé est gai, aimable, c'est la joie du foyer, il se plaint rarement, son sommeil est paisible et prolongé; il aime à prendre son bain, il augmente de poids, il est toujours en appétit d'un repas à l'autre.

Pour ce qui est du danger de l'alimentation, du régime et des proportions de la nourriture des enfants, consultez les Gouttes de lait. Vous y trouverez des médecins expérimentés et des gardes-malades diplômées qui vous renseigneront gratuitement sur les conseils nécessaires pour la conservation de vos petits enfants.

Il est donc superflu de dire que le tout est de s'en occuper, le nouveau-né humain est le moins préparé pour sauver son existence. Le bébé ne peut s'élever seul, l'expérience démontre que la propreté, les soins intelligents, la protection contre l'intempérie des saisons et l'allaitement maternel sont nécessaires pour conserver nos petits loupons.

Éloignez du bébé les gens malades qui circulent dans la même maison. Évitez les baisers inutiles et recommandez à vos amis et connaissances de prendre la même précaution pendant les chaleurs de l'été surtout.

Vous ne regretterez certainement pas plus tard ces petites minutes qui vous paraissent peut-être insignifiantes, lorsque vous contempleriez avec un légitime orgueil dans vos enfants sains et vigoureux, une santé robuste.

Une personne incompétente peut occasionner des troubles irréparables chez le nourrisson. Insistez sur la naissance sur le lavage des yeux avec une solution boriquée suivie d'une ou deux gouttes d'une solution de nitrate d'argent à 2%.

La négligence, de ce détail peut être la cause de cécité pour la vie. Prenez donc un soin à tous les points de vue de l'hygiène, afin de leur léguer le précieux héritage d'une santé robuste. Car, ne l'oubliez pas, les enfants sont l'espoir de la race.

Dr Joseph SCHILLER.
Réunion de cultivateurs à Lennoxville
Sherbrooke, 11. (D.N.C.) — Un rassemblement des cultivateurs de cette région aura lieu à Lennoxville, mercredi prochain. De nombreux lettres d'adhésion ont été reçues par M. J.-A. McClary, le surintendant de la ferme expérimentale de Lennoxville, organisateur de cette grande manifestation agricole.

Les principaux orateurs au programme cette année seront: le Dr Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa; M. G.-S. Archibald, directeur des fermes expérimentales, d'Ottawa; M. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, et plusieurs autres orateurs ou conférenciers.

A la Cour de police de Sherbrooke
Sherbrooke, 11. (D.N.C.) — Le magistrat Lemay, de St-Hyacinthe, qui remplace le magistrat Lemay actuellement en vacances, a entendu les causes suivantes à Sherbrooke ces jours derniers: Alfred Truon contre Aimé Jutras et François Grognet, pour voies de faits simples; sentence: 85 et les frais ou 30 jours de prison. Sentence a été suspendue dans le cas de J.-E. Lacroix contre John McLeod pour vol d'auto. W. Claude Wright, de Newport, a été condamné à \$100 d'amende et les frais ou à 30 jours de prison pour avoir conduit son auto sans avoir de permis.

DANS LABELLE

Conservateurs et libéraux
aux prises, à Papineauville

Après la mise en nomination, hier, les amis des deux candidats se rencontrent dans une joute oratoire — M. Arthur Sauvé attaque vivement M. Perron et celui-ci riposte. Les libéraux ont été souvent interrompus par les assistants — Les deux candidats.

Papineauville, 11. — La mise en nomination officielle des candidats à l'élection partielle du comté de Labelle a eu lieu ici à 2 heures, hier après-midi. Comme il fallait s'y attendre MM. Desiré Labaie, candidat du gouvernement, et J.-C. Langlois, candidat conservateur, restent seuls sur les rangs, bien qu'il ait été question, en certains milieux, d'un candidat fermier.

Une grande assemblée a eu lieu immédiatement après la mise en nomination, qui dura trois heures, chacun des deux adversaires ayant quatre-vingt-dix minutes à sa disposition. Cette assemblée était sous la présidence conjointe de MM. Pierre Lortie et de Dr Vauin, de Masson, qui montre en vain, surveillaient le temps accordé aux orateurs.

Une estrade avait été improvisée devant l'hôtel de ville, mais elle avait été trop exigüe pour contenir le ministre de la voirie; Athanase David, secrétaire provincial, Emmanuel Donjon, député de Rimouski au fédéral, Irène Vautrin, député de Saint-Jacques, à la législature; J.-H. Fortier, député du comté au fédéral, qui tous ont adressé la parole. On remarquait encore dans l'assemblée MM. John Hay et le Dr Ernest Poulin, tous deux députés au provincial.

Quant au candidat conservateur, il était accompagné de MM. Arthur Sauvé, chef de l'opposition; Joseph Saint-Jacques, avocat; le brigadier général Smart, député; Joseph Tremblay, député; Joseph Remond, député, et enfin Gustave Monette, avocat.

Les interruptions, au cours de l'assemblée, ont été plutôt fréquentes.

LES DISCOURS
Le premier orateur a été M. Desiré Labaie.

«Si l'honneur d'avoir votre confiance, dit-il, je ferais tout mon possible non seulement pour Buckingham mais pour tout le comté. Il y a quatre ou cinq jours quand j'ai commencé la lutte, la situation paraissait tout à fait désespérée. Elle se continue de plus en plus encourageante. J'ai rencontré des électeurs de tous les partis partout où j'ai été reçu. Je me suis fait de bons amis. J'ai même fait des conversions dans toutes les campagnes où j'ai passé.

Le grand besoin du comté, ce sont les routes, et la plus nécessaire, est celle de Montréal-Hull. Or, si je suis élu, déclare le candidat, je vous promets qu'elle se construira. Le candidat libéral a refuté certaines insinuations de M. Gauthier, partisan de M. Langlois, au sujet de la cherté du whisky. Ce n'est pas la faute de la Commission des liqueurs, dit-il, c'est à cause de la taxe établie pour payer le droit de faire le gouvernement. Borden. A entendre les adversaires du gouvernement provincial, n'aurait rien fait pour le comté de Labelle. Le gouvernement a donné plus de \$600,000 jusqu'à présent.

M. J.-C. Langlois, candidat conservateur, invité à prendre ensuite la parole, fait une violente sortie contre le ministre actuel de la voirie, lui dit-il, si vous, M. Perron, vous êtes un des directeurs de la Canada Cement Company et aussi un des directeurs de la St. Regis Lumber Company, de l'Abitibi? Nous voulons également savoir si vous avez des intérêts dans la maison Hudson ou Orsini? Bref, nous voulons savoir si vous n'avez pas promis de diminuer les taxes, alors qu'elles ont augmenté de \$3,000,000 qu'elles étaient à \$16,000,000?

L'orateur, en terminant, parle de la cherté des liqueurs et fait aussi allusion à quelques autres problèmes d'importance plus ou moins grande. Il considère le gouvernement actuel comme représentant une clique et non pas le peuple en général.

M. Fortier, député du comté au fédéral, a appelé au début de son discours à une bonne administration du gouvernement provincial depuis son avènement au pouvoir, ce qui lui a valu des succès si nombreux jusqu'à présent. Rappelez-vous, dit-il, que vous avez acclamé des candidats moins pour leur faire honneur que pour faire honneur au gouvernement. On parle de la loi des liqueurs. Personne ne se plaint de questions aussi misérables. Il y a autre chose de plus sérieuse que le prix de la bouteille. L'en appelle à votre bon jugement.

M. Langlois veut-il essayer de venir faire ce qu'il a fait en 1911 et demander aux électeurs de mettre de côté une bonne administration? Rappelez-vous Laurier en 1911 et le vol des élections.

Vous avez à cœur la bonne administration de la province, vous ne changerez pas, parce que vous n'avez foi en la parole de ceux qui ne vous ont jamais trompés encore jusqu'à présent.

M. Jos. Saint-Jacques succède à M. Fortier. Il parle d'une leçon à donner aux "autocrates" de Québec. Faisant allusion à la route projetée entre Montréal et Hull, il dit que si le gouvernement pouvait

la construire d'ici le jour des élections, il ferait.

M. Emmanuel d'Anjou, député de Rimouski, accuse M. Langlois d'avoir peur d'arborer son drapeau et de le garder dans sa poche. Il suit, dit-il, la même tactique que ses amis qui, en 1911, criaient que le gouvernement d'Ottawa était trop fort.

«Parlez-nous de Québec», entend-on crier dans la foule. L'orateur est vain de justifier son attitude et, étant contraint d'interrompre son discours, il cède la parole à M. Irène Vautrin, organisateur du parti libéral pour le district de Montréal.

Celui-ci s'attaque personnellement à M. Saint-Jacques. «M. St. Jacques, dit-il, vous qui voulez donner une leçon au gouvernement, vous n'avez pas dit que vous avez travaillé pour MM. Borden et Meighen en 1911, et que vous vous opposez à ce qu'il mette le gouvernement Borden-Meighen dehors, en 1917.

Le candidat de M. Sauvé, poursuit l'orateur, attaque le gouvernement sur une question. M. Sauvé, et les siens sont des députés comme moi. S'ils n'étaient pas contents de la loi des liqueurs, c'était à eux de voter contre. Or, je déclare sur cette estrade que M. Sauvé, Renaud et Dufresne, quand la loi a été votée, ont voté pour cette loi comme moi. Vous aviez le droit de demander un vote, et cependant vous avez déclaré ceci: «M. l'orateur, je ne provoquerai pas de vote sur cette question». Si la loi était bonne alors, elle l'est encore aujourd'hui».

Me Gustave Monette, prenant ensuite la parole, rappelle que le scandale Mousseau et le scandale de Maisonneuve ont eu lieu sous le régime libéral. Faisant allusion à la loi des liqueurs, il déclare que ce n'est pas là une question d'ordre secondaire, puisque M. Taschereau a dit tomber avec elle, si la chose était nécessaire.

M. Perron, qui devait être l'orateur suivant, ayant refusé de prendre la parole à ce moment, M. Sauvé fait son apparition à la tribune.

«Si M. Perron, déclare tout d'abord le chef de l'opposition, ne désire point parler à son tour, je le remercie. Je doute néanmoins que le ministre désire répondre longuement aux accusations faites contre lui.

«Vous avez ici devant vous, continue M. Sauvé, le plus gros ministre du gouvernement de Québec, et non physiquement seulement, entendons-nous. Je tournant ensuite du côté de M. Vautrin, il le défie de prouver qu'il ait jamais approuvé la loi des liqueurs.

M. Perron se lève enfin. Le chahut qui l'accueille semble si général qu'il s'écrit: «Je ne vous demande pas de m'écouter, si vous ne le désirez pas, et si vous ne le voulez, je puis m'en aller». L'ordre se rétablit et le ministre peut commencer son discours.

«M. Sauvé, dit-il, m'attaque depuis que je suis élu. La lutte se fait sur mon dos. Le mot d'ordre a été donné de détruire Perron. A votre aise, M. Sauvé. Vous êtes le bienvenu. Si vous réussissez, je suppose que ce sera tant mieux pour la province, mais je suis habitué à recevoir les injures et les calomnies de vos journaux. Je ne m'en porte pas plus mal et je suis encore capable de recevoir les injures de ceux qui ne peuvent pas me respecter. M. Langlois prétend que je suis actionnaire de la compagnie Hudson et Orsini. C'est faux. Je suis actionnaire par contre de la Canada Cement Ltee. Oui, mais cette compagnie n'a jamais vendu une poche de ciment au gouvernement et elle n'en vendra pas. Je ne suis pas directeur de la St-Regis Lumber and Paper Co., bien que je fusse heureux de l'être. Pourquoi avoir honte de faire partie de compagnies? Cette dernière compagnie n'a-t-elle pas bâti des écoles, des presbytères et des églises même de la répétée pour que ceci soit dit dans toute la presse? Je suis actionnaire dans des compagnies directeurs dans d'autres et j'ai l'intention d'y rester tant que mes ressources me le permettront. Quelle crainte avez-vous d'être administrés par des gens qui ont intérêt à bien administrer? Préférez-vous être administrés par des gens qui n'ont rien? C'est votre droit. Je suis avocat, je pratique et je gagne ma vie avec ma profession, quoi qu'en dise la Miroir».

M. Perron parle ensuite assez longuement de la loi des chemins, de la voirie en général, de la loi des liqueurs, etc.

M. Sauvé se lève de nouveau et accuse le gouvernement actuel d'être un gouvernement de tenants et de bar. Et enfin M. A. David, secrétaire provincial, clot la série des discours, en faisant l'éloge de M. Desiré Labaie.

La vente n'attire personne
La vente des 1700 terrains de la Société du boulevard IX, en liquidation, se poursuit encore ce matin, en Cour supérieure, avec un succès très relatif. Comme on le prévoyait, la municipalité de St-Michel-de-Laval est forcée d'accepter les terrains en compensation des taxes qui lui sont dues; il y a peu d'acheteurs et aucun ne s'empresse à acquiescer les terrains.

Une somme de \$150,000, représentant les taxes municipales, scolaires et spéciales, dues depuis plusieurs années, grève tous les terrains de la compagnie défunte et l'enchère ne dépassera guère ce montant.

MM. Priester, Pelletier et Samson, de la commission métropolitaine, représentent les intérêts de la municipalité de Saint-Michel, en

Une explosion en rade de New-York
New-York, 11. (S.P.A.) — Un remorqueur à chaviré dans la rade de bonne heure ce matin, après une explosion. Quatre ou cinq membres du personnel ont été tués, dit-on. L'accident est arrivé au large de Port Richmond, à Staten Island.

Les chaloupes de la police ont recueilli le capitaine et deux matelots peu après. Le capitaine a dit qu'il y avait sept hommes en tout sur le remorqueur, qui est le *Clarence Rowland*.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Le développement
de la ville Lasalle

LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE CANADIEN VIEND D'INAUGURER UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES VOYAGEURS DONT BENEFICIERA GRANDEMMENT LA PETITE MUNICIPALITE VOISINE. — CONVOI MU A LA GAZOLINE.

Le Pacifique Canadien vient de prendre une heureuse initiative pour accélérer le développement de la décentralisation urbaine. Il y a dans la ville Lasalle une région des plus agréables par le pittoresque des sites, fort peu habitée et presque toute en culture. Limitée au nord par le canal Lachine, sur un front de quatre milles, au sud bornée par le fleuve Saint-Laurent et l'aqueduc de Montréal et les boulevards, elle couvre une superficie de 5,675 acres carrés. Les sites sont les plus propices à la construction et des résidences et des usines de toutes sortes. Malheureusement, les difficultés de communications en ont rendu l'accès difficile à toutes les classes de travailleurs en dépit du voisinage immédiat où elle se trouve de la ville puisque quatre milles seulement la séparent de la Place d'Armes.

Déjà plusieurs compagnies y ont établi leurs usines. Nous y avons vu les fabriques de la Rubberoid Co. de la Weir Engineering Co. de N. K. Fairbanks Co. de Dominion Tank and Chemical Co. et les usines de la Montreal Light and Power. Le fait s'explique parfaitement d'ailleurs si l'on songe que la région est desservie par tous les services d'énergie électrique et d'aqueduc désirables.

L'endroit comme on le voit est surtout favorable à l'établissement des industries et de la ville de Lasalle le préconise en offrant aux compagnies une réduction de taxes pour dix ans.

D'autre part les sites sont fort jolis et sont en conséquence propices à la construction de résidences en dépit du voisinage des usines.

Le Pacifique Canadien a ouvert pratiquement l'accès de ce territoire en construisant une ligne ferroviaire desservie par un genre de convoi tout spécial mu par un moteur à essence. Le service a été inauguré hier par les autorités de la ville Lasalle et les représentants du Pacifique Canadien.

La compagnie utilise en partie une ligne ferroviaire qui servait autrefois au transport des marchandises et était utilisée par les usines construites sur son parcours. L'autre partie a été construite cette année. Le parcours en est en tout de cinq milles.

Le convoi tel que nous avons pu l'admirer, hier ne manque pas d'un certain pittoresque. C'est comme allure et disposition un tram divisé en deux sections dont l'une est affectée aux colis et l'autre aux voyageurs. Il peut contenir, dit-on, cinquante personnes debout et une trentaine assises. La carrosserie est disposée sur une armature de fer qui est actionnée par un moteur de cinquante chevaux vapeur qui peut tirer le train à la vitesse de soixante milles à l'heure. Le voyageur paie cinq sous par voyage. Le service comporte trois voyages complets par jour et un voyage à toutes les heures, le dimanche.

La voiture évoque vaguement les locomotives d'antan, mais tel quel il donne un excellent service, commode, rapide. L'on comprend qu'il ne conviendrait pas de faire de grands frais pour un service dont les rendements sont plus ou moins aléatoires. Ce qui importe avant tout, c'est la régularité du service. D'ailleurs le nouveau tramway à essence n'a pas mauvaise allure et rivalise sagement d'élégance avec les voitures préhistoriques de la vieille capitale.

Voici les noms de ceux qui ont assisté à l'inauguration du nouveau service.

Représentants de la ville Lasalle: M. le maire Carignan, les échevins Bélanger, d'Amour, Hodge, Mathieu, Newman, Smith, l'ancien maire Beiries; MM. A.-S. Pelletier, Paul Béique; S. Lefebvre M. Bantyne.

Parmi les autres on remarquait: Le sénateur F.-L. Béique; MM. J.-S. Archibald, John-P. Atkinson, A. Aubertin, C.-N. Brown, C. R. P. Beaulac, C. R. W.-A. Black, E.-R. Decary, colonel Ewing, John Findlay, Thomas Hannah, Victor Jarry, E. Lafleur, F.-S. Mathewson, John Morrow, J.-S. Ouimet, E.-A. Ouimet, Nap. Pigeon, général J.-G. Ross, A.-F. Riddell, A. Haig Sims, K.-B. Thornton.

Représentants du Pacifique: MM. J.-L. Vauin, J.-K. Savage, J. Colville, D. Hillman, M.-A. Hargadon, R. Clouthier, J.-C. Bennett.

A bord du train, un gong fin a été servi, le service a été parfaitement assuré par MM. Georges Provost et Cooper.

Un procès par jury
M. John-H. Roberts qui est présentement accusé de libelle par M. Brunson, de la maison Logan & Bryan, a comparu, hier, pour l'examen volontaire. Il a choisi un procès par jury en septembre prochain devant la Cour d'assises.

Une explosion en rade de New-York
New-York, 11. (S.P.A.) — Un remorqueur à chaviré dans la rade de bonne heure ce matin, après une explosion. Quatre ou cinq membres du personnel ont été tués, dit-on. L'accident est arrivé au large de Port Richmond, à Staten Island.

Les chaloupes de la police ont recueilli le capitaine et deux matelots peu après. Le capitaine a dit qu'il y avait sept hommes en tout sur le remorqueur, qui est le *Clarence Rowland*.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

On prévoit une
belle récolte

D'APRES LES APPARENCES ACTUELLES ON EVALUE QUE L'ELLE SERA DE 320,968,000 BOISSEAUX, SOIT VINGT MILLIONS DE BOISSEAUX DE PLUS QUE L'AN DERNIER.

Ottawa, 11. (S.P.C.) — On estime cette année que la récolte de blé sera de 320,968,000 boisseaux soit plus de vingt millions de boisseaux de plus que l'an dernier. Ces pronostics sont basés sur la condition des récoltes au mois d'août.

La récolte de l'avoine s'élèvera, dit-on, à 509,752,000 boisseaux en comparaison de 428,232,900 boisseaux l'an dernier, celui de l'orge à 64,881,000 boisseaux en comparaison de 59,709,100 boisseaux en 1921.

On pronostique que le rendement du seigle sera de 37,848,000 boisseaux en comparaison de 21,455,260 l'an dernier et celui de la graine de lin à 4,530,000 boisseaux en comparaison de 4,111,800 boisseaux en 1921.

Le rendement prévu des pommes de terre, 102,974,000 boisseaux, est moindre que le pronostic final de l'an dernier qui était de 107,346,000 boisseaux.

Le rendement moyen par acre du blé d'automne est évalué à 22-1/2 boisseaux contre 21-1/2 boisseaux l'an dernier. Le rendement total du blé et du trèfle est évalué à 15,545,000 tonnes, ce qui est un record si l'on fait exception de celui de 1916, alors qu'il était de 16,348,000 tonnes. L'an dernier, le rendement total ne fut que de 11,366,100 tonnes.

La récolte totale d'alfalfa (première coupe) est de 483,000 tonnes contre 662,200 tonnes en 1921.

Les conditions dans tout l'Est du Canada continuent d'être très favorables. Dans les provinces des prairies, de bonnes pluies sont tombées par tout le Manitoba. Les perspectives en cette province sont favorables. En Saskatchewan, les récoltes dans le district sud sont généralement excellentes, mais dans le district centre et nord, elles ont subi des dommages considérables en raison de la sécheresse et le rendement sera considérablement inférieur.

Dans l'Alberta, les districts du sud ont reçu beaucoup de pluie. La Colombie anglaise a souffert de la sécheresse.

Pour les trois provinces des prairies, les pronostics en boisseaux se lisent comme suit:

	1922	1921
Blé	297,782,000	280,098,000
Orge	304,860,000	284,147,500
Seigle	45,473,000	44,681,600
Graine de lin	35,073,000	19,102,700
Manitoba	4,360,000	3,954,760

	1922	1921
Blé	53,555,000	39,054,000
Orge	73,028,000	49,442,500
Seigle	24,534,000	19,681,000
Graine de lin	4,400,000	3,564,700
Saskatchewan	611,000	544,700

	1922	1921
Blé	175,100,000	188,000,000
Orge	154,069,000	170,513,000
Seigle	10,209,000	13,343,000
Graine de lin	27,893,000	13,546,000
Alberta	3,561,000	3,230,000

	1922	1921
Blé	69,237,000	53,044,000
Orge	172,000	64,192,000
Seigle	10,730,000	11,657,000
Graine de lin	2,940,000	1,999,000
Manitoba	188,000	171,000

La voiture évoque vaguement les locomotives d'antan, mais tel quel il donne un excellent service, commode, rapide. L'on comprend qu'il ne conviendrait pas de faire de grands frais pour un service dont les rendements sont plus ou moins aléatoires. Ce qui importe avant tout, c'est la régularité du service. D'ailleurs le nouveau tramway à essence n'a pas mauvaise allure et rivalise sagement d'élégance avec les voitures préhistoriques de la vieille capitale.

Voici les noms de ceux qui ont assisté à l'inauguration du nouveau service.

Représentants de la ville Lasalle: M. le maire Carignan, les échevins Bélanger, d'Amour, Hodge, Mathieu, Newman, Smith, l'ancien maire Beiries; MM. A.-S. Pelletier, Paul Béique; S. Lefebvre M. Bantyne.

Parmi les autres on remarquait: Le sénateur F.-L. Béique; MM. J.-S. Archibald, John-P. Atkinson, A. Aubertin, C.-N. Brown, C. R. P. Beaulac, C. R. W.-A. Black, E.-R. Decary, colonel Ewing, John Findlay, Thomas Hannah, Victor Jarry, E. Lafleur, F.-S. Mathewson, John Morrow, J.-S. Ouimet, E.-A. Ouimet, Nap. Pigeon, général J.-G. Ross, A.-F. Riddell, A. Haig Sims, K.-B. Thornton.

Représentants du Pacifique: MM. J.-L. Vauin, J.-K. Savage, J. Colville, D. Hillman, M.-A. Hargadon, R. Clouthier, J.-C. Bennett.

A bord du train, un gong fin a été servi, le service a été parfaitement assuré par MM. Georges Provost et Cooper.

Un procès par jury
M. John-H. Roberts qui est présentement accusé de libelle par M. Brunson, de la maison Logan & Bryan, a comparu, hier, pour l'examen volontaire. Il a choisi un procès par jury en septembre prochain devant la Cour d'assises.

Une explosion en rade de New-York
New-York, 11. (S.P.A.) — Un remorqueur à chaviré dans la rade de bonne heure ce matin, après une explosion. Quatre ou cinq membres du personnel ont été tués, dit-on. L'accident est arrivé au large de Port Richmond, à Staten Island.

Les chaloupes de la police ont recueilli le capitaine et deux matelots peu après. Le capitaine a dit qu'il y avait sept hommes en tout sur le remorqueur, qui est le *Clarence Rowland*.

L'information politique inédite, l'article politique indépendant, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Le développement de la ville Lasalle
LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE CANADIEN VIEND D'INAUGURER UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES VOYAGEURS DONT BENEFICIERA GRANDEMMENT LA PETITE MUNICIPALITE VOISINE. — CONVOI MU A LA GAZOLINE.

Le Pacifique Canadien vient de prendre une heureuse initiative pour accélérer le développement de la décentralisation urbaine. Il y a dans la ville Lasalle une région des plus agréables par le pittoresque des sites, fort peu habitée et presque toute en culture. Limitée au nord par le canal Lachine, sur un front de quatre milles, au sud bornée par le fleuve Saint-Laurent et l'aqueduc de Montréal et les boulevards, elle couvre une superficie de 5,675 acres carrés. Les sites sont les plus propices à la construction et des résidences et des usines de toutes sortes. Malheureusement, les difficultés de communications en ont rendu l'accès difficile à toutes les classes de travailleurs en dépit du voisinage immédiat où elle se trouve de la ville puisque quatre milles seulement la séparent de la Place d'Armes.

Déjà plusieurs compagnies y ont établi leurs usines. Nous y avons vu les fabriques de la Rubberoid Co. de la Weir Engineering Co. de N. K. Fairbanks Co. de Dominion Tank and Chemical Co. et les usines de la Montreal Light and Power. Le fait s'explique parfaitement d'ailleurs si l'on songe que la région est desservie par tous les services d'énergie électrique et d'aqueduc désirables.

Glacé!
LE THÉ
"SALADA"

est simple à faire et bon marché. De plus, c'est le breuvage le plus rafraichissant connu.

émettre une monnaie connue sous le nom de dollar international, remboursable au siège social à New-York ou dans n'importe laquelle de ses succursales.

L'émission de ces billets sera seulement limitée par une provision exigente que la banque maintienne une réserve de 35 pour cent. La banque aura ainsi le droit d'émettre de 2 à 3 milliards de dollars de billets.

Nominations à
l'Université d'Ottawa

CALENDRIER

DEMAIN SAMEDI 12 AOUT 1922

SAINT-CLAUDE

Lever du soleil, 5 heures 2.
Coucher du soleil, 7 heures 8.
Lever de la lune, le matin

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM:

Aujourd'hui maximum... 74
Même date l'an dernier... 80
Minimum aujourd'hui... 52
Même date l'an dernier... 60

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.35; 11 heures, 30.37;
1 heure de l'après-midi, 30.38.

L'ALLEMAGNE OBTIENDRAIT UN MORATORIUM

Les Alliés se seraient entendus pour accorder un délai jusqu'à la fin de l'année — L'optimisme renaît dans la capitale anglaise — Poincaré et Lloyd George tiennent une conversation.

Paris, 11 (S. P. A.). — Cet après-midi, une dépêche de l'agence Havas envenant de Londres mandait que la conférence alliée qui se tient dans la capitale anglaise avait décidé d'accorder un moratorium à l'Allemagne jusqu'à la fin de l'année.

UN ACCORD GENERAL

Bruxelles, 11 (S. P. A.). — D'après les nouvelles reçues de Londres à midi, les délégués à la conférence alliée se seraient presque entendus sur les quatre points principaux relatifs aux réparations et on prévoirait la conclusion d'un accord général. Ces nouvelles sont venues par l'agence officieuse française Havas.

Les messages ajoutent que l'optimisme renaît franchement dans la capitale anglaise et qu'on ne parle plus de division à ce sujet parmi les Alliés.

Londres, 11 (S. P. A.). — On n'est pas encore certain ici si la séance officielle des membres de la conférence alliée aboutira à un rapprochement assez considérable des points de vue anglais et français pour permettre l'élaboration d'un accord pratique.

M. Poincaré a quitté son hôtel vers neuf heures pour se rendre à Downing Street tenir une conversation préparatoire avec le premier ministre Lloyd George. Le premier ministre Theunys, de Belgique, a aussi assisté à cet entretien préliminaire.

Le document promis par les délégués anglais et qui était censé expliquer le pourquoi de leur attitude sur le problème des réparations n'a pas encore été remis aux Français.

A onze heures, la séance plénière n'était pas encore commencée.

Convention libérale à Sherbrooke

Sherbrooke, 11 (D.N.C.). — Une assemblée libérale sera convoquée à Sherbrooke pour jeudi soir, le 17 courant. A cette assemblée se fera le choix des délégués pour la convention qui choisira le candidat libéral pour l'élection partielle provinciale qui aura lieu au mois de septembre.

Cette élection a été rendue nécessaire pour remplacer M. J. H. Lemay, qui a été récemment nommé magistrat.

La convention pour le choix du candidat libéral aura lieu dans l'après-midi, le 23 août, à Sherbrooke. Il est à peu près certain que M. J. W. Grégoire, architecte, ou le Dr Ludger Forest, dentiste, sera choisi. On ne parle pas encore d'un candidat conservateur.

Ils subiront un procès

Yukim Hryschuck, et Pit Mikrowsky ont été condamnés à la prison à subir l'examen volontaire sur l'accusation d'avoir volé \$3,000 à un compatriote, Frank Ronchka, 272, rue Bercy. Les deux complices lui auraient promis de lui doubler son argent s'il consentait à leur passer une somme de \$3,000. Ronchka comme la plupart des étrangers naïfs, a été assez crédule pour ajouter foi à pareilles propositions. En retour nos droles lui auraient rendu des morceaux de papier dissimulés sous des billets de peu de valeur. James Sedlack qui avait été impliqué dans l'aventure a été acquitté. Les détectives Gursky, Barrette, Daoust, ont pu faire les arrestations six mois après le vol, sur de simples indications.

Mort de M. Gilles-Guy Levesque

M. Gilles-Guy Levesque, fils aîné de M. J. Wenceslas Levesque, ancien député de Laval, est mort, ce matin, à St-Vincent-de-Paul, chez son père, à l'âge de 19 ans, après deux ans de maladie. Il avait dû, après ses études latines, au collège de Montréal et ses belles lettres au collège Sainte-Marie, suspendre l'étude de son mauvais état de santé, des études qu'il ne put reprendre.

Les funérailles de M. Levesque auront lieu, à Saint-Vincent-de-Paul, le 14 août, à neuf heures, heure solaire.

Trois frères et quatre sœurs survivent à M. Levesque, ainsi que son père et sa mère.

La semaine dernière, M. J. W. Levesque perdait un autre de ses fils, nové accidentellement. Nos sympathies à cette famille, dans son double malheur.

Mort de M. H.-O. Martineau

Québec, 11 (D.N.C.). — M. H.-O. Martineau, gérant de la maison Martineau, marchand de ferronnerie, est décédé subitement, hier soir, à St-Pascal, à l'âge de 52 ans. M. Martineau, était en voyage avec sa famille, lorsqu'il est tombé subitement malade.

Les Canadiens français de l'Ontario

Toronto, 11. — Samedi dernier, à eu lieu à Port Dalhousie une grande excursion des Canadiens français de l'Ontario, de Toronto, Welland, Saint-Catharines, Thorold, Merriton et Port Colborne. Il y a eu, en plus, chants, musique, etc. Des discours ont été prononcés par MM. Lussier, Tanguay, Cloutier et Gratton.

Cette excursion a été organisée il y a un mois. Elle était destinée à convaincre les Canadiens français de la province d'Ontario de leur force numérique et de leur renforcement du sentiment de leur puissance comme groupe.

M. l'abbé Lussier est curé à Toronto et M. Tanguay l'est à Welland.

Une convocation

Washington, 11. — Le représentant Garrett, leader démocratique de la Chambre, a envoyé des télégrammes à tous les membres du parti démocratique pour les prier d'être présents à la réunion de la Chambre mardi prochain.

Québec, 11 (D.N.C.). — M. Taschereau, premier ministre de la province, partira ce soir pour le comté de Labelle. Il y parlera à une assemblée à Buckingham, samedi soir et à une autre assemblée à Papineauville, dimanche après-midi.

M. Taschereau se rend dans Labelle

Un exercice très favorable

LES RECETTES ET LES DEPENSES GENERALES DE LA VILLE AU COURS DE L'ANNEE 1921 SE SOLDENT PAR UN SURPLUS DE \$519,037.25.

M. Justin Pelletier, contrôleur des finances de la ville, a communiqué aux journalistes une première tranche de son rapport annuel des finances de l'administration municipale, durant l'année 1921; c'est un sommaire des recettes et des dépenses générales de la ville au cours de l'exercice financier terminé le 31 janvier.

En 1921, les recettes de la ville, tant au compte du revenu général qu'à celui des emprunts et des recettes spéciales, se sont élevées à la somme de \$38,309,094.90; et les dépenses, prises à même le compte de l'administration et à la caisse d'emprunt et des dépenses spéciales, se sont chiffrées à \$38,520,011.37. Il reste une différence défavorable, au montant de \$210,916.47, qui se trouve amplement comblée par la balance en caisse de \$729,953.72, laissée au 1er janvier 1922; d'où il ressort que l'exercice financier de la ville s'est clos au 1er janvier 1922 par un surplus de \$519,037.25.

Le sommaire indique que le revenu général de la ville, provenant de l'impôt foncier, des taxes d'eau et d'affaires, des taxes spéciales et des contributions spéciales, a atteint en 1921 la somme de \$22,539,582.77, à quoi il faut déduire les remboursements pour la somme de \$57,636.50, soit un montant disponible de \$22,481,946.27.

Quant à la caisse spéciale des emprunts, elle consiste à grouper les emprunts spéciaux autorisés pour des travaux spéciaux, comme les améliorations de l'aqueduc, l'insuffisance des fils électriques sous terre dans le quartier des affaires, et aussi les travaux d'égouts, de pavages et de trottoirs, entrepris à la charge des propriétaires. Cette caisse s'élève en 1921 à la somme globale de \$15,825,042.08; et l'on a dépensé le montant de \$15,164,858.78, ce qui laisse un résidu de \$660,183.30 renvoyé à cette année même.

Le sommaire fourni par M. Pelletier se lit comme suit:

Balance en caisse le 1er janvier 1921... \$ 729,953.72

RECETTES:

Revenu général... 22,539,582.77

Moins remboursements... 57,636.50

Balance... 22,481,946.27

Compte d'emprunt et recettes spéciales... 15,825,042.08

Banquiers à l'étranger... 2,106.55

Total... \$38,309,094.90

Total avec le surplus en caisse... 39,039,048.62

DEPENSES:

Administration... \$23,331,270.68

Compte d'emprunt et dépenses spéciales... 15,164,858.78

Banquiers étrangers... 23,881.91

Total... \$38,520,011.37

Balance en caisse au 1er janvier 1922... 519,037.25

LE TEMPS

Toronto, 11 (S.P.C.). — Les nuages qui passaient, hier, dans les trois provinces de l'Ouest se groupent maintenant au-dessus de la Manitoba avec un peu moins d'opacité. Il est tombé des averses en nombre d'endroits de la Saskatchewan et du Manitoba. Le temps a été beau ailleurs.

Prognostics:

Lac et baie Georgienne: Vents modérés, beau et chaud ce soir et demain.

Vallées de l'Ontario: Vents faibles, beau et modérément chaud ce soir et demain.

Provinces maritimes: Vents du nord-est et de l'est, nuageux et chaud ce soir et demain.

Ouest: Averses aujourd'hui. Beau et frais demain.

Femmes athlètes

Paris, 11 (S.P.A.). — Soixante-cinq jeunes femmes, l'élite de l'athlétisme féminin, représentant la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Belgique, la Suisse et la Tchéco-Slovaquie, se sont inscrites pour participer aux concours de course et de saut au stade Pershing, le 20 août. Presque toutes les concurrentes sont des détentrices de records.

Le vol sans moteur

Clermont-Ferrand, 11. — Edmond Allen, expert américain, s'est de nouveau distingué au cours des vols effectués sous les auspices du Congrès international d'expérimentation des aéroplanes sans moteur.

Allen a effectué 3 vols du sommet du mont Combrègasse. Chacun de ses vols a duré plus d'une minute; le plus long 72 secondes. Ces vols constituent la meilleure performance effectuée jusqu'à présent.

On les bannit

Strasbourg, 11 (S.P.A.). — Le commissaire général d'Alsace-Lorraine a annoncé que conformément aux mesures de représailles édictées par la France contre l'Allemagne cinq cents indésirables d'Alsace-Lorraine ont été sommés d'avoir à quitter le pays et de passer la frontière allemande avant samedi soir.

Tous les dominions ont ratifiés les traités

Londres, 11 (S. P. C.). — La ratification des traités de Washington par tous les Dominions britanniques est terminée. Le roi George vient d'approuver les lois passées à ce sujet par les parlements des Dominions.

On envoie des copies à Washington.

Sans droits

Washington, 11. — Le sénateur Walsh, démocrate, a déclaré au Sénat à l'occasion de la discussion sur les tarifs que les droits d'entrée proposés sur les peaux d'Amérique seraient de \$110 millions par an des dépenses de la nation américaine pour les chaussures et les cuirs.

Après les débats on a décidé de renvoyer les vœux sur la liste des articles sans droits; il en a été de même des chaussures.

Collision entre deux navires

L'INDO-CHINE, CARGO FRANÇAIS, ABORDE LE SARMAZIA, CARGO NORVEGIEN, EN FACE DES TROIS-RIVIERES. — LES DEUX NAVIRES SE SONT ECHOUÉS APRES L'ACCIDENT.

Trois-Rivières, 11 (D.N.C.). — Une collision s'est produite cette nuit à 1 h. 50, entre deux cargos, l'Indo-Chine et le Sarmatia qui sont en suite allés s'échouer sur la batarde qui se trouve en face du port de cette ville.

Le navire français Indo-Chine s'en allait à Montréal. Il a frappé de sa proue le navire norvégien Sarmatia, qui descendait au fronton de la dunette, en dessous de la loge du commandant, faisant à la coque du cargo norvégien une large entaille en dessous de la ligne de flottaison.

Les deux cargos ont passé la nuit échoués l'un en face de l'autre, attendant que la brume se dissipât et que le soleil se lève. Un des membres de l'équipage s'est alors rendu au port et au service des signaux pour demander de l'aide.

Ce matin, vers 7 h. 30, une chaloupe descendait du navire français Indo-Chine et se dirigeait vers le quai du marché aux poissons ayant à bord le lieutenant de vaisseau français Gage, conduit par deux rameurs. Le correspondant du *Devoir* se trouvait au quai. Il reçut le lieutenant Gage et le conduisit au service des signaux.

Chemin faisant, celui-ci nous a raconté la façon dont l'accident était arrivé. «Il y avait beaucoup de brume et de fumée sur le fleuve, dit-il. Nous filions très lentement quand, à 200 mètres (environ 600 pieds), nous aperçûmes le flanc d'un navire qui était en face du nôtre. Il était trop tard pour faire des signaux et éviter la collision. La proue de l'Indo-Chine frappa le flanc du Sarmatia et fit une large entaille à sa coque au fronton de la dunette.»

«Le choc fut violent. En quelques instants tout le monde fut sur pied, mais on s'aperçut vite qu'à part quelques dommages à notre proue, il n'y avait pas de danger de naufrage. Nous étions sur le lest et le navire ne courait aucun risque de faire eau.»

«J'ai été envoyé, ce matin, à terre, par le commandant de notre navire, le commandant Ducommun, pour savoir au service des signaux si nous ne pourrions pas recevoir de l'aide pour nous tirer de la batarde.»

«Nous étions partis de New-York le 3 août dernier, nous rendant à Montréal pour prendre un cargaison de grain et de blé pour le compte du gouvernement français de l'Indo-Chine, qui est une colonie française.»

Au service des signaux on a dit au lieutenant Gage que le *Berthier* était parti de Sorel à 5 heures pour venir se mettre à la disposition des deux navires échoués.

Le *Berthier* est arrivé vers 8 heures et le *Mekinae* était déjà rendu sur les lieux pour aider les deux navires.

L'Indo-Chine sera mis en cale sèche à Montréal pour faire réparation pour endommagement.

Le cargo norvégien *Sarmatia*, qui était chargé et venait de Montréal, a subi plus de dommages que le cargo français et il sera probablement conduit à Québec pour faire réparation sa coque.

Grève des postes en Espagne

Madrid, 11. — On s'attend à une réunion du Conseil des ministres pour prendre des mesures en vue de la grève des postes, à la suite du retour de Santander du premier ministre Guerra.

Presque aucune lettre n'a été distribuée mercredi. Les transactions à la Bourse ont été presque nulles, par suite de la non-arrivée du courrier de la province.

Les employés de la poste dans les centres de province se sont joints au mouvement. On dit que les télégraphistes sont en sympathie avec le mouvement et il est possible qu'ils cessent de travailler afin d'appuyer les réclamations de la grève des «bras croisés». Presque tous les grévistes arrivent ponctuellement à leurs bureaux, mais refusent de travailler.

Le public en général s'intéresse peu à la grève, mais les maisons de commerce commencent à s'en ressentir les conséquences. On doute fort que les soldats soient envoyés pour remplacer les grévistes à cause du mécontentement général qu'une telle mesure soulèverait.

Les dominions ont ratifiés les traités

Londres, 11 (S. P. C.). — La ratification des traités de Washington par tous les Dominions britanniques est terminée. Le roi George vient d'approuver les lois passées à ce sujet par les parlements des Dominions.

On envoie des copies à Washington.

Sans droits

Washington, 11. — Le sénateur Walsh, démocrate, a déclaré au Sénat à l'occasion de la discussion sur les tarifs que les droits d'entrée proposés sur les peaux d'Amérique seraient de \$110 millions par an des dépenses de la nation américaine pour les chaussures et les cuirs.

Après les débats on a décidé de renvoyer les vœux sur la liste des articles sans droits; il en a été de même des chaussures.

Des incendies éclatent à Cork

UN AVIATEUR DE L'ARMÉE NATIONALE, APRES AVOIR SURVOLÉ LA VILLE, RAPPORTE QUE LES CASERNES ET LES POSTES DE POLICE SONT EN FEU. — ON NE PEUT COMMUNIQUER AVEC CORK QUE PAR LA MER.

Londres, 11 (S.P.A.). — Toutes les casernes et tous les postes de police de la ville de Cork sont en feu, au texte du rapport d'un aviateur du gouvernement irlandais qui a survolé la forteresse des irréguliers à une heure avancée hier soir. C'est ce qu'on a appris ici par une dépêche de Dublin au Times. Les troupes nationales à ce moment-là avaient affirmé leurs positions à Passage West, soit à six milles à l'est de Cork, mais n'avaient pas encore envahi la ville.

L'aviateur est passé au-dessus de la cité à une altitude d'environ deux cents mètres. Il a essayé quelques coups de carabine, mais nombreux cependant que lorsqu'il a survolé Dungarvan, bien que les irréguliers aient évacué cette place.

Dublin, 11 (S.P.A.). — Il est impossible de communiquer avec Cork sauf du côté de la mer et on n'est qu'incomplètement renseigné ici sur le résultat des batailles que se livrent les irréguliers et les troupes du gouvernement provisoire; certains affirment que les troupes nationales ont pénétré dans la ville, d'autres disent que non.

Il y a aussi divergence d'opinions sur la portée réelle du combat. Quelques blessés amenés à Dublin sur un vapeur racontent que les irréguliers ont fortement retranchés à Passage West, et que les troupes du gouvernement ont fort à faire pour se frayer un chemin sous une fusillade intense. Elles auraient eu un homme tué et plusieurs blessés. Les arrivants déclarent aussi que les troupes de l'Etat débarquées à Union Hall rencontrent de la résistance.

Les marins d'un autre navire arrivé de Cork disent que l'édifice de l'amirauté et l'hôpital naval anglais de Queenstown sont en feu, ainsi que deux gros arsenaux édifiés. On rapporte que les irréguliers ont évacué Clonmel.

Londres, 11 (S.P.A.). — Le correspondant du *Daily Mail* qui se trouvait hier, au quartier général des troupes nationales d'Irlande, télégraphiait ce qui suit:

«Une expédition militaire va descendre ce soir à la côte de Kerry et va fermer toutes les issues de façon à envelopper les insurgés dans le secteur Mallow-Fermav-Mitchellstown, où ils sont obligés d'offrir leur ultime résistance. Il se produit plusieurs désertions dans leurs rangs.»

ENTRE VOISINES

OU L'ON VOIT QUE LES POULETS PEUVENT BROUILLER L'AMITIE LA MIEUX ETABLIE

La Cour des sessions a été occupée tout l'avant-midi d'un grave litige.

Deux dames d'une paroisse des environs de Montréal étaient venues soumettre leurs griefs au juge Poirault.

L'une des dames possédait une poule aux ailes lustrées et blanches comme le cou d'un cygne et une famille de poulets sans nombre. Les poulets avaient le goût des aventures et chaque lever de l'aurore les surprenaient dans le jardin de la voisine en train de picorer les salades, les concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère gisaient roides et glacés sur le sol. Les larmes inondèrent leurs cadavres et leur concombres et les citrouilles. Malgré toute l'affection que la voisine put ressentir pour la dame aux poulets, une telle invasion ne lui laissait pas de l'ennuyer. Elle le lui fit sentir à diverses reprises en termes très clairs et d'une certaine saveur d'expression. Mais les poulets et la poule ignorante qu'ils étaient les sujets d'une grave querelle ne pouvaient pas moins de pousser l'esprit d'avarice jusqu'à monter sur la galerie de la maison voisine.

Mal leur en prit. La voisine exaspérée de voir disparaître tous ses légumes à mesure qu'ils poussaient a mis un pain aux apparences succulentes dans un coin du jardin, mais rempli de vert de Paris. Le lendemain, dix-neuf poulets y compris leur mère

Le prince régent du Japon reçoit le délégué apostolique

L'«Osservatore Romano» publie les intéressants détails qu'on va lire sur la réception de Mgr Giardini, délégué apostolique du Japon, par le prince régent.

Tokio, juin. Le 23 mai, S. Exc. Mgr Mario Giardini, délégué apostolique du Japon, se rendait au palais impérial pour remercier, au nom du Saint-Père, le prince régent Hirohito de la visite que celui-ci avait fait au Vatican, en août dernier.

Dès le matin, à la résidence du délégué apostolique, la bannière pontificale flottait à côté du drapeau national japonais. A 10 heures, un escadron de 28 gardes impériaux à cheval, en tenue de gala, arriva à la résidence. Vers midi, une berline impériale, richement décorée, venait prendre Mgr le délégué, qui attendait dans le jardin et dans les rues voisines une foule de chrétiens qui s'y étaient rassemblés pour la circonstance. Accompagné par le cérémoniaire de la cour, le vicomte Takatsuki, et flanqué de l'escorte à cheval commandée par le lieutenant Genseki, Mgr Giardini, quelques instants avant midi, quittait sa demeure, et à 12 h. 15, il entra dans le palais impérial. A son passage, dans l'avenue qui conduit à la résidence du prince régent, un peloton de la garde impériale rendait au délégué apostolique les honneurs militaires, et en annonçait l'arrivée par les sonneries d'usage.

Introduit dans les appartements intérieurs, Mgr Giardini fut salué par le grand maître des cérémonies, le marquis Inouye, et par le ministre de la maison impériale, le vicomte Makino, et quelques instants après, il était introduit, accompagné par eux, dans la salle Phoenix, où S. A. I. le prince régent, en grande tenue militaire, assisté par le général Uchiyama, aide de camp de S. M. l'empereur, et par le commandant de vaisseau, capitaine Yamamoto, et entouré des dignitaires de la cour, lui donnait audience.

Après les salutations d'usage, Mgr le délégué apostolique lisait à Son Altesse l'adresse suivante:

«Altesse Impériale, envoyé par le souverain Pontife le pape Pie XI, j'ai le très haut honneur d'être aujourd'hui l'interprète autorisé de ces augustes sentiments auprès de Votre Altesse pour la visite obligeante qu'elle a bien voulu faire au dernier à son vénéré prédécesseur, Benoît XV, d'heureuse mémoire. Le changement imprévu et rapide de la personne sur la Chaire de saint Pierre a bien pu retarder l'accomplissement du désir pontifical, mais il n'a diminué en rien ni le souvenir ni la reconnaissance pour la visite de Votre Altesse Impériale au Vatican.

«Votre visite au Pape, Altesse, a été hautement appréciée et très appréciée d'un grand prince, et avec

lui d'un grand peuple, rendu à la plus haute autorité morale et universellement reconnue comme telle par le monde civilisé.

«Cette autorité, représentée par le Pape Benoît XV lors de la visite de Votre Altesse au Vatican, et en ce moment par S. S. Pie XI, charge aujourd'hui son humble envoyé d'exprimer à Votre Altesse ses plus vifs remerciements. Le Saint-Père rappelle en même temps à Votre Altesse combien il a été sensible aux condoléances ainsi qu'aux félicitations, gracieusement envoyées, lors des derniers événements.

«En témoignage de sa gratitude il envoie l'expression de sa profonde sympathie à Votre Altesse, à la famille impériale et au peuple japonais, dont déjà plusieurs puisent dans notre sainte religion la force et la conviction du plus entier dévouement à leur souverain et à leur pays.

«Le Saint-Père prie le bon Dieu d'accorder à Votre Altesse, à votre auguste famille et au peuple japonais la prospérité la plus complète et la plus durable.

Le prince régent répondit en ces termes: «Excellence, c'est avec une grande satisfaction que je reçois aujourd'hui Votre Excellence, représentant le Souverain Pontife, S. S. le Pape Pie XI, et je vous souhaite la bienvenue au Japon.

«L'événement si triste qui a frappé le Saint-Siège en la personne du pape Benoît XV, que j'ai eu le plus grand plaisir de connaître et dont je garde le plus doux souvenir, m'a plongé dans la plus grande douleur; mais j'ai été très heureux d'apprendre l'installation du nouveau Pape, S. S. Pie XI, dont la sagesse et le talent sont déjà reconnus dans le monde entier. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir transmettre à Sa Sainteté mes plus chaleureuses félicitations, en même temps que mes plus sincères remerciements pour l'accueil si cordial que j'ai reçu de la part du Saint-Siège lors de ma dernière visite au Vatican.

«J'apprécie hautement la sympathie que Sa Sainteté veut bien témoigner envers la famille impériale, envers ma propre personne et envers le peuple japonais, dont plusieurs, s'inspirant des principes de la religion catholique, contribuent de leurs forces au progrès de leur pays».

Puis Son Altesse serra chaleureusement la main à Mgr le délégué apostolique et conversa cordialement avec lui. Après avoir présenté son secrétaire, l'abbé Gennaro Hayasaka, jeune prêtre japonais, ancien élève du collège de la Propagande à Rome, Mgr Giardini se retira dans l'appartement qui lui avait été réservé pour une brève attente.

Suivit un déjeuner de gala dans la salle dite «Les mille fleurs»; y avaient été invités, outre les personnalités de la cour, le prince vicomte Fushimi, parent de l'empereur, le vicomte Takahashi, président du Conseil et ministre du Trésor, le comte Uchida, ministre des affaires étrangères, et le général Nara, aide de camp du prince héritier.

Son Altesse impériale s'entretenait très affablement avec le délégué apostolique, son voisin de table, et il se plut à lui redire combien vivait son souvenir de l'accueil qui lui avait été fait au Vatican lors de sa visite au Pape.

Par décision de l'empereur, Mgr Giardini reçut, en cette circonstance, la décoration de première classe avec le grand cordon de l'Ordre impérial du Soleil Levant.

Vers 3 heures, le délégué apostolique quitta le palais impérial, escorté comme le matin, il se rendait à sa résidence, à travers de longues files de spectateurs, accourus sur son passage pour saluer et acclamer le représentant de la «grande puissance morale de Rome», «Roma-ho-o», comme les Japonais appellent le Saint-Siège.

Sun Yat Sen à Hong-Kong

Hong-Kong, 11. (S.P.A.) — Sun Yat Sen, le président de la République républicaine chinoise de Canton, qui a été déposé dernièrement, est arrivé à Hong-Kong, hier, sur la canonnière anglaise *Moorehead*. Dans l'après-midi, Sun Yat Sen est parti pour Shanghai à bord du paquebot *Empress of Russia*.

Mort de M. John Morel

St-Hyacinthe, 11.—Mercredi, le 9 courant, on eut lieu, à Saint-Liboire, les funérailles de M. John Morel, le délégué élu par M. J.-B. S. Bathalon, registraire associé du défunt, et du notaire L.-A. Brunel, autrefois de Saint-Liboire et maintenant de Saint-Hyacinthe.

Les porteurs étaient MM. Jos Leblond, André Parent, Louis Rodier, Jean Quinault, Pierre Demers, Joseph Jodoin. Nous avons remarqué dans le cortège la famille au complet, ainsi que les petits-fils, Roger Orsault, Robert Morel, Jean-Marie Morel; son neveu, Rémi-Lapierre, de North Ampton, Mass.; son beau-frère, Isidore Bouthillier, de Lévis; MM. Eugène Lajoie, J.-A. Duchesneau, Maurice Lamoureux, E. Laplante, le Dr J.-A. Charron, le notaire A. Bussière, G. Thurbur, de Montréal, MM. J.-C. Casavant, Jules Laframboise, Sr., Joseph Héve, Jos Bertrand, Jules Laframboise, fils, Horace St-Germain, notaire; J.-A. Dufault, Paul Durault, E. Solis, de Saint-Hyacinthe; MM. P.-E. Roy, A. Roy, de Saint-Pie; MM. F. Lajoie, A. Lajoie, de Coaticook; le Dr Chagnon, de Sherbrooke; MM. Dandaneau, Delorme et une nombreuse délégation de Saint-Simon; l'inspecteur Lévesque, de Roxton Falls et beaucoup de citoyens de Saint-Liboire.

La levée du corps fut faite par M. le curé P.-E. Noisieux. M. l'abbé Gustave Roy a officié au service, assisté des abbés Emile Roy, comme diacre, et F. Jodoin, comme sous-diacre. Un nombreux clergé assistait au sanctuaire.

Pendant le service, des messes basses ont été dites aux autels latéraux par l'abbé Paul Durocher et l'abbé Valmore Lajoie.

FAITS DIVERS

TUE PAR UN CONVOI

Un cordonnier de ville Saint-Pierre, Hector Leclair, a été tué, hier soir, par un convoi du *Grand Tronc*, comme il traversait la cinquième avenue, à Ville-Saint-Pierre. Leclair qui est âgé de soixante ans est complètement sourd il n'a pu entendre le bruit de la locomotive et a été projeté à une distance de cinquante pieds sous la violence du choc. La mort a été instantanée.

UN INCENDIE, RUE SAINT-GEORGES.

Un incendie a causé des dommages considérables, hier soir, aux hangars de ferronnerie de Fred A. Mackay, 14, rue Saint-Georges. Le feu a fait rage durant une heure. On ignore l'origine de l'incendie.

DIBBLEE SOUS ARRET

Diblee a été arrêté, hier, par le chef de police de la ville de Montréal-Nord. On l'accuse d'avoir tué John Kirkpatrick. La plainte a été portée par le frère de la victime après que le jury de la cour du coroner eût rendu un verdict sans conclusion. Entretemps le gouverneur général qui a été saisi de l'affaire ordonnera peut-être une nouvelle enquête. D'après la loi passée à la dernière session, lorsque le jury diffère d'opinion au sujet d'une enquête, le procureur général doit voir lui-même la cause pour ordonner une nouvelle enquête. Diblee a déclaré, hier, qu'il avait frappé Kirkpatrick avec ses poings et non avec un marteau.

L'AFFAIRE MACAROW EN DELIBERE

Le procès Macarow est enfin terminé après quinze jours d'enquête. Me J.-J. Creelman a terminé hier sa plaidoirie et le juge Decarie a pris la cause en délibéré.

FUMEUR IMPRUDENT

La commission des incendies a étudié hier, le cas d'un incendie qui a eu lieu rue Saint-Urbain, il y a quelques jours. Un des témoins a raconté qu'il avait laissé sa cigarette allumée à la fenêtre pour aller parler à un ami. Les rideaux de tulle qui flottaient au vent se sont enflammés au contact de la cigarette et le feu s'est rapidement communiqué aux meubles. Heureusement les dommages n'ont pas été considérables.

BON TRUC

Un voleur d'automobile est resté fort penaud, hier soir, comme il tentait de voler une automobile, au marché Bonsecours. A peine le voleur avait-il mis la main au volant que la sirène s'est mise à crier éperdument sur des tons de plus en plus élevés. Le tagueur en était tel que les cultivateurs tirés brusquement de leur sommeil sont sortis de dessous leurs voitures et ont entouré l'auto. Comme la sirène se

lamentait toujours, le voleur s'est empressé de fuir par les rues qui longent les quais. Le propriétaire M. J.-U. Bouchard, averti est arrivé sur les lieux et a expliqué en riant les dispositifs de son automobile. Les clefs du moteur et des accessoires d'électricité sont contrôlées par un appareil spécial. En plus la sirène est sous la dépendance d'un fil électrique dont les points de contacts sont dissimulés sur la roue ou aux clefs. Ce qui fait qu'au moment de se lancer, il faut tout d'abord toucher la sirène, connaître le truc pour faire cesser le tintamarre.

DEUX ANS DE BAGNE

Henry Johnson a été trouvé coupable d'avoir volé une somme de \$104 avec violence sur Lewis Harris et a été condamné à deux années de pénitencier.

DES ARRESTATIONS DANS L'AFFAIRE SMALL

Le détective Mitchell qui depuis quelques mois s'occupe de l'affaire Small, magnat des théâtres torontonniens disparu mystérieusement il y a un an environ, vient d'arrêter deux personnages qui ont été mêlés de près à l'affaire, Mme Lilian Gray et un homme dont on ignore le nom. D'après certains documents trouvés par un nommé Georges Chenier qui tient un hôtel au square Viger, Gray serait venue à Montréal avec Small et que l'on aurait enfermé celui-ci dans la cave d'une maison vide, ici à Montréal. Les arrestations viennent d'être faites dans un hôtel, à Percé, en Gaspésie.

A L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LA FACULTÉ DES SCIENCES

Au terme de sa deuxième année d'existence, la Faculté des Sciences pures de l'Université de Montréal a conféré les diplômes suivants:

Doctorat ès Sciences honoris causa, 2.

Doctorat ès Sciences après soutenance de thèse, 2.

Licence ès Sciences, 2.

Certificat d'études supérieures de chimie, 4.

Certificat d'études supérieures de mathématiques, 1.

Certificat d'études P. C. N., 37.

Attestation d'études P. C. N., 1.

sans mentionner les certificats d'études supérieures décernés au cours de sa première année d'existence.

Nous nous permettons de rappeler au public que la Faculté a été fondée dans le but d'offrir à la jeunesse les moyens d'acquiescer en sciences une formation générale supérieure. Les matières enseignées sont: Les mathématiques générales, le calcul différentiel et intégral, la mécanique rationnelle, l'astronomie, l'analyse supérieure, la physique générale, la chimie générale, physiologie et appliquée, la botanique, la biologie, la minéralogie et la géologie.

N'étant pas une école professionnelle, elle a organisé ses cours de

façon qu'un élève puisse s'inscrire pour une seule matière, s'il le désire, et consacrer tout son temps à en approfondir les différents aspects. Bien que l'enseignement s'adresse en tout premier lieu à ceux qui se destinent au professorat, tout homme qui, au cours de ses études professionnelles ou au cours de ses travaux industriels, a caressé le désir d'acquiescer un complément de formation en une matière déterminée, trouve à la Faculté un foyer de culture scientifique. Tous ceux qui ont un titre universitaire peuvent aspirer aux grades qu'elle a institués (Certificat P. C. N.; certificats d'études supérieures; licence ès Sciences et doctorat).

Mais elle n'a pas oublié les jeunes gens qui aimeraient à poursuivre des études de science sans posséder les qualifications requises pour l'immatriculation. Pour eux, elle a établi la catégorie des élèves libres. Il y a actuellement dans les laboratoires industriels ou autres des jeunes gens qui seraient heureux de connaître le pourquoi des opérations analytiques ou synthétiques qu'ils font chaque jour mécaniquement. A ces jeunes gens qui auront rempli les conditions de scolarité et d'examen, la Faculté décernera des attestations témoignant de leurs aptitudes et de leurs succès dans les études qu'ils auront poursuivies. En ces dernières années, le «Conseil honoraire des recherches scientifiques et industrielles du Canada» a institué des bourses d'études et de recherches. Ceux qui désirent obtenir des bourses d'étudiants doivent se qualifier dans l'une des matières suivantes: biologie (économique), chimie, génie, géologie, métallurgie, minéralogie et physique. Jusqu'ici, aucun Canadien français n'a bénéficié de ces bourses. Qu'est-ce qui empêchera désormais nos jeunes gens de concourir pour les obtenir. Celui qui aura conquis son titre de licencié ès sciences à la Faculté sera tout à fait apte à subir les examens voulus.

On a déjà parlé dans diverses revues de l'avenir qui s'offre aux

jeunes gens en chimie. Le cours de chimie pure reçoit une attention particulière. Il sera complété, à compter de la prochaine année, par un cours de chimie physique et de chimie appliquée. Jusqu'à ces dernières années, les jeunes gens qui voulaient se spécialiser en cette matière n'avaient d'autres ressources que de suivre les cours réguliers d'écoles professionnelles ou d'aller dans une université étrangère, s'ils ne voulaient pas en même temps que la chimie étudier la série des autres matières qui composent les programmes de ces écoles pour l'obtention des diplômes qu'elles décernent. La Faculté des Sciences comble donc une lacune sur ce point.

Parmi les autres matières qui peuvent offrir de l'intérêt à notre jeunesse, surtout à celle qui est portée à n'envisager que le côté utilitaire des choses, citons la géologie. Ce cours a pour objet l'étude des terrains et des minéraux canadiens, dans le but de former des sujets aptes à prendre des positions dans les divers services géologiques du pays. A la commission géologique d'Ottawa, nos compatriotes ne comptent encore que très peu de représentants, et au Service des Mines de Québec en particulier ne pas avoir de géologue compétent à qui confier l'étude de nos terrains de la province. Cette nouvelle chaire est donc venue bien à son heure.

Le pays est immense et est encore relativement peu exploré, la province de Québec en particulier présente de vastes étendues dont le sous-sol est inconnu ou sur lequel on ne connaît que très peu de choses. Il reste donc un vaste champ ouvert à l'activité de ceux qui désirent se spécialiser en géologie. On pourrait en dire autant de chacune des matières du programme. Ceux que la chose intéresse trouveront toujours le plus sympathique accueil auprès des professeurs de cette Faculté, qui se feront un devoir de leur donner des conseils leur permettant d'orienter leurs besoins d'activité intellectuelle. (Communiqué)

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRIMES



Traquez de toutes sortes : VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité : CIRCULAIRES BILINGUES, format du Devoir.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

LIMITÉE

43, rue St-Vincent - MONTREAL

MAIN 7460

L'INFLUENCE DU "DEVOIR"

- On ne doit pas mesurer l'influence d'un journal à son volume, pas plus qu'à son format.
- L'une est indépendante de l'autre. Il n'y a pas de corrélation entre les deux.
- Le «Devoir» n'est pas, matériellement parlant, un grand journal. Il est fait pour ceux qui savent lire.
- L'influence du «Devoir» est autrement grande que son format. Il est le journal de ceux qui veulent se renseigner bien.
- En politique fédérale, provinciale, municipale, dans tous les autres domaines, son avis a du poids. Un mot dit chez lui en vaut cent ailleurs. Ses lecteurs peuvent ne pas partager toutes ses idées; quel journal est plus ennuyeux que celui dont vous ne pouvez savoir ce qu'il pense, ni pourquoi il se prononce de telle façon? Mais ils l'écoutent, car il leur fournit tous les jours matière à réflexion.
- Des adversaires politiques sont heureux de pouvoir le citer à l'appui de leurs dires. Sir Wilfrid Laurier le lisait tous les jours. C'est que l'avis du «Devoir» compte, qu'il faut savoir ce qu'il pense, et que, ne pas le lire, c'est être moins bien informé.
- Le «Devoir» n'est un grand journal ni par le poids ni par le volume. Il l'est par l'influence. Ceci n'est-il pas préférable à cela?

IL FAUT LIRE LE "DEVOIR"

Directeur : HENRI BOURASSA

TROIS SOUS
LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Canada, \$6 par an.

Etats-Unis et union postale, \$8.

Montréal et banlieue, \$10.

On s'abonne à 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

IRLANDE

Les nationaux entrent à Cork

UNE PARTIE DE LA VILLE EST TOMBÉE ENTRE LEURS MAINS. — PLUSIEURS EDIFICES ONT SAUTÉ. — LA SESSION DU DAIL EIREAN REMISE A LA FIN D'AOUT.

Dublin, 11 (S.P.A.). — Les troupes nationales sont entrées dans une partie de la ville de Cork, hier, d'après un communiqué officiel publié ici, hier soir. Les maisons de la rue Patrick, l'hôtel Victoria, les casernes et les bureaux de journaux sont en flammes, à la suite d'explosions de dynamite qui ont fait sauter plusieurs édifices.

Londres, 11. — La fin de la guerre en Irlande est prochaine et la chute de Cork attendue d'heure en heure, dit un communiqué des quartiers-généraux de l'armée nationale, qui a récemment débarqué près de Cork.

Les troupes au nombre de 1.000, sont à dix milles de la ville, ajoute le message. Elles rencontrent une vive résistance. La bataille est la plus acharnée qu'aient livrée les républicains. Les irréguliers ont un escadron de cavalerie.

LE DAIL EIREAN

Dublin, 11. — La session du Dail Eireann, fixée au 12 août, a été remise au 26 août.

UN DOLLAR LE MOT

Londres, 11. — Les Américains paient plus d'un dollar le mot pour envoyer des messages d'Angleterre à New-York, par voie de Lisbonne, les îles du Cap Vert et de Buenos Ayres, en raison de la saisie des câbles trans-atlantiques par les irréguliers en Irlande. Le parcours des messages est de 15.000 milles.

Les communications télégraphiques entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont été considérablement affectées. Il est peu probable que le service revienne sous peu à la normale. Les associations de presse et les correspondants de journaux n'ont qu'une faible fraction de leurs services ordinaires.

New-York, 11. — Les câblagrammes entre l'Angleterre et les Etats-Unis ont été en retard de dix à douze heures, hier. Le commerce du change étranger et les banques en souffrent.

LE RESEAU NATIONAL

ON S'ATTEND A LA NOMINATION DU BUREAU DE DIRECTION A LA FIN DE LA SEMAINE.

Ottawa, 11 (S.P.C.). — L'on croit que la nomination du bureau de direction des chemins de fer aura lieu à la fin de la semaine.

Dans son discours à Leamington, mardi, le premier ministre, M. Mackenzie-King, a fait allusion à la nomination du bureau. Le premier ministre a déclaré que le président devait être un homme d'expérience, de compétence continentale et un financier d'aucune affaire qui pourrait embarrasser dans sa position. Pour obtenir un tel homme, a dit le premier ministre, le gouvernement sera peut-être obligé de sortir du Canada, mais il croit que la population approuvera cette conduite.

Il est reconnu qu'il pourrait s'élever des difficultés si l'administrateur des chemins de l'Etat était choisi parmi les administrateurs des trois chemins de fer canadiens.

D'après les déclarations du premier ministre, il semblerait aussi que le gouvernement se propose de continuer le régime en vertu duquel le gérant général du réseau combiné agit comme président du bureau des directeurs.

Les noms des hommes qui formeront probablement le bureau auront déjà été choisis et l'on s'attend à l'annonce des nominations au commencement de la semaine prochaine.

M. et Mme Henry Ford à Québec

Québec, 10. — M. et Mme Henry Ford, accompagnés par le Dr Thompson, sont arrivés ce matin de Detroit et de Montréal, à bord de leur yacht, le *Sialia*. Ils ont reçu leurs appartements au Château Frontenac où ils passeront probablement quelques jours. Ils partiront ensuite pour la côte du Maine.

M. et Mme Ford ont fait leur première promenade dans l'histoire calèche à deux roues.

"Je ne pourrai jamais grimper la-dedans", dit Mme Ford en essayant de grimper sur le siège. Elle y parvint cependant après une série d'opérations acrobatiques.

Mort de l'abbé Shea

M. l'abbé L.-M. Shea, curé de la paroisse de St-Aloysius, est décédé hier soir, à l'âge de 57 ans et après une maladie de trois mois.

M. le curé Shea fut ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 20 décembre 1890; il eut donc trente-deux ans qu'il exerçait le saint ministère. Après d'excellentes études au collège Saint-Laurent, il passa au grand séminaire de Nicolet, puis fut ordonné prêtre et nommé professeur au collège Sainte-Marie. Il était curé de la paroisse St-Aloysius depuis quatorze ans.

Travaux que nous Exécutons

ELECTROLIERS EXECUTES sur plans fournis par les architectes. Grillage pour banque, bureaux, etc.

En bronze, en fer ou en cuivre. — Autres travaux en acier, Placage, or, argent, nickel. LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, L.T.E. 247, Saint-Jacques E. 2118-J.

LES ALLIÉS

Des divergences bien tranchées

LLOYD GEORGE EST MAINTENANT ASSURE DE L'APPUI DE SES MINISTRES. — POINCARE A DEJA RECU LA MEME ASSURANCE DE LA PART DES SIENS. — UNE NOTE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

Londres, 11 (S.P.A.). — Le conseil des ministres a déclaré, hier, qu'il approuverait tout au long les décisions que prendra la délégation britannique à la conférence qui se tient actuellement à Londres sur la question des finances allemandes. Le conseil des ministres de France a aussi donné carte blanche à M. Raymond Poincaré. Ainsi, bien que la conférence générale n'ait pas encore officiellement rejeté les propositions avancées par la France comme conditions à l'octroi de mesures moratoires à l'Allemagne, une impasse dangereuse est arrivée qui pourrait bien aboutir à la rupture de la conférence aujourd'hui.

Des l'issue de la réunion du conseil des ministres, hier, le premier ministre Lloyd George a exposé la situation au roi, puis il a annoncé qu'il espérait se rendre au pays de Galles samedi pour assister à la fête annuelle galloise.

Il est encore possible que la conférence ne prenne pas fin aujourd'hui. Dans les milieux français, on dit que les experts pourraient être priés de revenir sur leur décision. Les experts seraient invités à préciser davantage leurs objections.

Le premier ministre anglais et trois ou quatre de ses collègues préparent une brochure qui expliquera l'attitude de l'Angleterre sur tout le problème des réparations.

L'ATTITUDE ANGLAISE

Paris, 11 (S.P.A.). — D'après l'agence Havas, les Anglais auraient distribué, hier soir, aux délégations alliées à Londres une note définissant nettement leur attitude sur les propositions d'un président du conseil de France, M. Poincaré.

Le projet d'imposer une taxe de 26 p.c. sur les exportations allemandes serait bien vu par les Anglais, de même que le projet de saisie des douanes et celui du contrôle des mines et des forêts, mais ce contrôle ne serait exercé, disent-ils, que si les Allemands continuaient à se montrer récalcitrants et à faire obstacle aux nouvelles lignes douanières.

Le correspondant de l'agence Havas ne croit pas que M. Poincaré accepte cette nouvelle tentative de conciliation et il est probable qu'à la séance plénière de ce matin on fera un effort pour pousser le premier ministre Lloyd George à consentir à la mise en vigueur immédiate des quatre premières mesures incluses dans le plan de M. Poincaré. Le correspondant pense qu'il y aura peut-être un compromis sur cette base.

On admet ici que la situation est tendue à Londres, mais on reste encore optimiste. On croit qu'un accord franco-anglais pourrait se conclure sur le problème des réparations si on Grande-Bretagne on cessait de considérer les propositions de M. Poincaré comme autant de mesures politiques et si on y voyait plutôt des mesures purement d'ordre économique destinées à obtenir plus d'argent de l'Allemagne.

Il existe une trop forte tendance de la part de la Grande-Bretagne à considérer comme manœuvre politique tout ce que la France propose, a dit un diplomate. Il a déclaré que le gouvernement et la population appuyaient à l'unanimité M. Poincaré dans son insistance à imposer un contrôle des plus rigides avant d'accorder un moratorium à l'Allemagne.

La France demandera de plus fortes garanties que celles qui existent maintenant, a déclaré un autre diplomate, à défaut de quoi M. Poincaré serait forcé de retourner à Paris pour agir indépendamment. On a expliqué que le premier ministre était content d'avoir fait certaines concessions à l'opinion anglaise, mais que ces concessions ne devaient pas réduire la somme d'argent que les mesures de M. Poincaré présenteraient. On ne tolérerait jamais d'aider l'Allemagne sans au moins accorder une aide équivalente à la France. Il ne peut exister de moratorium sans d'autres mesures de contrôle.

DE NOUVELLES PROPOSITIONS

Londres, 11 (S.P.A.). — On laisse entendre, hier soir, dans les milieux anglais que soit les Anglais, soit les Belges, présenteraient de nouvelles propositions pour remédier à l'état lamentable des finances allemandes, tandis que dans les milieux français on considérerait probable qu'en dépit de l'opposition des Français, la majorité des délégués pouvait se prononcer en faveur d'accorder un moratorium à l'Allemagne.

Un journal de Londres croit savoir qu'un moratorium temporaire, sans condition sera accordé à l'Allemagne pour le 15 août et qu'une autre conférence sera convoquée à Bruxelles pour le mois de septembre.

Vu que le plan du premier ministre Poincaré pour l'exercice d'un contrôle financier sur l'Allemagne en retour d'un moratorium a été rejeté, mercredi, après plusieurs jours d'étude par les experts, les spéculations ont pivoté, hier, sur la question de savoir si M. Poincaré présenterait quelque autre mesure ou consentirait à une modification de son plan original.

Les experts, prenant avantage de l'intermédiaire de la conférence, ont essayé d'élaborer une formule qui serait acceptable à tous, mais ils ont gardé le silence sur ce qui s'est passé.

Un pèlerinage

Sherbrooke, 11 (D.N.C.). — Dimanche, le 20 août, aura lieu le pèlerinage annuel à la grotte de Notre-Dame de Lourdes à Ham. De nombreux étrangers visitent chaque année ce lieu de prières.

ETATS-UNIS

Les pourparlers sont entamés

LES PROPRIETAIRES DES CHARBONNAGES ET LES HOUILLEURS ONT COMMENCE LES NEGOCIATIONS D'UN CONTRAT DONT L'EFFET SERAIT DE METTRE FIN A LA GREVE.

Cleveland, Ohio, 11 (S.P.A.). — La négociation d'un contrat dont l'effet sera probablement de mettre fin à la grève dans les mines de charbon bitumineux est commencée, hier, entre les maîtres des charbonnages et les houilleurs, qui ont décidé de laisser les détails de l'accord à une commission de 21 membres, qui commencera à étudier son rapport aujourd'hui.

La décision a été prise après que la commission de politique des mineurs eût voté en faveur de négociations avec les propriétaires qui ont pris part à la conférence.

Approximativement 20 pour cent de la production normale se trouve représentée à la conférence mais la production n'a pas empêché le président John L. Lewis de prédire qu'un règlement à la conférence de Cleveland aurait pour résultat de faire retourner 300.000 mineurs dans les puits de charbon mou en moins d'une semaine.

Les mineurs ont remporté cette victoire et elle est pratiquement terminée, a déclaré M. Lewis.

Aucun des exploiters de houillères de l'Association de l'Indiana et de l'Illinois n'était représenté à la conférence, mais ces Etats étaient représentés par des charbonniers indépendants.

Les syndicats veulent rétablir le contrat relatif aux salaires qui est expiré au 31 mars.

M. Lewis a déclaré qu'il n'y aurait pas de réduction de salaires et que les mineurs ne retourneraient à l'ouvrage qu'aux termes de l'ancien contrat.

La commission des 21 membres qui arrêtera les termes de la convention qui sera présentée à la conférence générale pour être acceptée ou rejetée comprendra 10 charbonniers et 11 mineurs. Ils seront choisis parmi les 64 membres des commissions de salaires des deux parties. Le personnel de la sous-commission de 21 membres n'a pas encore été choisi hier soir.

M. Lewis est d'avis que le règlement de la grève dans les houillères bitumineuses serait suivi d'un règlement dans les houillères d'anthracite. Mineurs et exploiters de cette sorte de charbon se réuniraient à une date non fixée et reprendraient leurs pourparlers interrompus depuis le mois de juin.

Le refus des associations de charbonniers de l'Indiana et de l'Illinois de participer à la conférence de Cleveland n'influe en rien les chances de règlement, a dit M. Lewis. Celui-ci prétend avoir reçu des promesses que plusieurs charbonniers importants de ces Etats accepteraient l'échelle des salaires décidée à la conférence.

SEPT GOUVERNEURS EN CONFERENCE

St-Paul, Minnesota, 11. — En face de la crise la plus grave dans l'approvisionnement de la houille, les gouverneurs des sept Etats du centre-nord se sont réunis, hier, pour arrêter les moyens de remédier à la situation.

Le gouverneur J.-J. Blaine, du Wisconsin, a recommandé que le gouvernement saisisse et exploite toutes les mines nécessaires à l'approvisionnement du pays. Le gouverneur J.-A.-O. Peus, du Minnesota, a recommandé la formation d'une association de tous les Etats qui enverraient des représentants à Washington.

Réunion de cultivateurs à Lennoxville

Dimanche, le 13 août, 7h. 30 du soir la fraternité de Sainte-Claire célébrera sa fête nationale dans l'église paroissiale du Saint-Enfant-Jésus. Elle convoque toutes les fraternités du Tiers-Ordre franciscain. Dans une allocution on fera revivre la figure ravissante de Claire d'Assise et l'on redira aux tertiaires ce que l'on attend d'eux dans nos sociétés contemporaines. La cérémonie se terminera par le salut solennel et la bénédiction du T. S. Sacrement.

Du haut d'un échafaudage

Sherbrooke, 11 (D.N.C.). — Un accident s'est produit hier, au nouvel édifice municipal que l'on est en train de construire pour servir d'hôtel de ville, rue Wellington. Un ouvrier, du nom de Oscar Foucault, qui travaillait sur un échafaudage, perdit l'équilibre et s'effondra en une large blessure au front en tombant d'une hauteur d'une quinzaine de pieds. Sa vie n'est cependant pas en danger.

Un sauvetage

Sherbrooke, 11 (D.N.C.). — Un garçonnet du nom de Alfred St-Onge, âgé de 7 ans, a failli se noyer, hier, dans la rivière St-François. Il a été sauvé par deux passants. L'enfant était à jouer avec deux petits compagnons quand il tomba à l'eau.

Un pont à Sherbrooke

Sherbrooke, 11 (D.N.C.). — Une assemblée du conseil municipal devait avoir lieu hier mais elle a été remise à plus tard. Cette assemblée spéciale avait été convoquée pour décider si l'on construirait cette année le pont de la rue Dufferin, attendu que le pont actuel est devenu peu sûr ayant été condamné par tous les ingénieurs qui l'ont inspecté. Il est question d'un pont en béton ou tout en acier. Le public est en faveur de la reconstruction la plus tôt possible, d'autant plus que ce pont est le principal de la ville et qu'il s'y fait beaucoup de trafic.

LA NAVIGATION

Onze pertes de vie à bord du Raleigh

C'EST CE QUE CONFIRMENT LES DERNIERES DEPECHEES. — L'AMIRAL PAKENHAM N'ETAIT PAS A BORD. — UNE PORTE MAREE AURAIT FAIT DEVIER LE NAVIRE DE SA COURSE. — DES LORDS ET DES DEPUTES ANGLAIS VIENNENT AU CANADA.

Saint-Jean, Ile de Terre-Neuve, 11 (S.P.C.). — Les derniers rapports concernant l'échouement du navire amiral "Raleigh" à l'ouest de la Pointe d'Amour mandent que le nombre des disparus est de onze.

Le navire, dit-on, a frappé un récif et repose sans danger à environ deux cents verges du rivage. Sa ligne de flottaison est à quelques pieds sous l'eau. On ignore encore quels sont les dommages à la coque.

Aussitôt après l'échouement, l'équipage a transporté des provisions sur le rivage et y a improvisé un camp temporaire.

Le "Raleigh" ainsi que le "Calcutta" étaient arrivés à Curling, Ile de Terre-Neuve, le 2 août. Ils revenaient d'une croisière dans le Saint-Laurent. L'amiral Pakenham avait quitté son navire pour monter à bord du "Calcutta", et cela avant la croisière du Labrador.

Ce dernier navire était reparti de Curling le trois août et le "Raleigh" le lendemain. Le premier de ces navires était parti à destination de la baie Hawkes; ceux-ci devaient se rejoindre et effectuer ensuite le tour de Terre-Neuve et faire enfin escale à Saint-Jean. Le "Raleigh" était en route pour rejoindre le "Calcutta", lorsqu'il s'est échoué; il était alors sous la direction du commandant S.-S. Spence.

Attendu qu'il existe une alarme contre le brouillard et un phare très puissant à Pointe d'Amour, on croit que la forte marée du détroit de Belle-Isle a fait dévier le navire de sa course.

SECOURS REFUSE

Washington, 11. — Le vice-amiral Pakenham, commandant le croiseur anglais "Raleigh" qui s'est échoué près de Pointe d'Amour, a refusé l'offre de secours que lui avait envoyée le département de la marine et l'a vivement remercié de cette démarche. Voici le texte de son télégramme:

"Tous mes remerciements de votre sympathie. Suis heureux de dire que l'aide si gracieusement offerte ne sera pas requise vu que tout l'équipage a pu s'échapper. La marine appréciera avec une grande reconnaissance cette nouvelle preuve que la camaraderie de guerre n'a pas été oubliée. Une fois de plus, merci."

DELEGATION D'ANGLETERRE

Un groupe de membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes anglaises s'embarqueront, le 28 août courant, sur l'"Empress of India", à destination de Québec, lesquels prendront part à la tournée à travers le Canada organisée par le Board of Trade de Montréal. Parmi ceux-ci mentionnons les noms suivants: le comte de Strathford, le vicomte Bertie de Thane, sir Edwin Cornwall, orateur à la Chambre des communes, le capitaine Charles Ainsworth, député, George Balfour, député, Holman Gregory, député, colonel Hilder, député; J.-A.-R. Marriott, député; W. G. Perring.

Le départ de l'"Empress of India" se fera à Southampton.

INVITATION DU Dr McDougald

Le Dr McDougald, président de la Commission du port de Montréal, a invité les membres du Board of Trade de Cornwall, les membres du conseil municipal, le maire, le trésorier de la ville, etc., à venir faire l'inspection du port de Montréal. C'est là un échange de politesse, attendu que le Dr McDougald était l'hôte du Board of Trade de Cornwall à un banquet qui fut donné en avril dernier.

Le président de la Commission enverra, lundi prochain, à Cornwall, un membre de son personnel qui ira rencontrer la délégation et la ramènera à Montréal par train spécial. Plusieurs hommes d'affaires et quelques membres du conseil municipal d'Alexandria se joindront mardi à cette délégation.

JOUR ET NUIT

La Commission du port a décidé d'employer, à partir de lundi prochain, des équipes d'hommes de jour et de nuit dans les éleveurs à grain. Cette décision a été prise afin de prévenir toute congestion au moment, précisément, où les arrivages de grain menacent de devenir de plus en plus considérables.

En effet, trente navires venant des lacs attendaient, hier, leur tour d'être déchargés, cependant que seize autres navires sont signalés comme étant partis de Port Colborne à destination de Montréal. La compagnie du Pacifique Canadien, d'un autre côté, dirigera sur notre port 412 wagons chargés de blé, et la compagnie du Grand-Tronc, 616.

NAVIRES DANS LE PORT

Trente-huit navires de catégories diverses étaient samedi dans notre port, dont voici les noms: Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43. Canadian Raider, de la marine du gouvernement, section 43.

AU MANITOBA

Il n'y aura pas de bureau de blé

LA LEGISLATURE NE POURRAIT ADOPTER A TEMPS UNE LOI QUI PERMETTRAIT DE L'ORGANISER POUR CETTE ANNEE LA RECOLTE DE M. BRACKEN PAS AVANT LA MI-OCTOBRE.

Winnipeg, 11. — A la fin de leur caucus, hier, les fermiers-unis ont déclaré que le Manitoba n'aura probablement pas de bureau pour la vente du blé cette année. Le premier ministre Bracken ne pourra se faire élire dans Le Pas avant la mi-octobre, de sorte qu'une loi créant le bureau ne pourra être adoptée par le parlement manitobain avant le mois de novembre. A ce moment-là, une bonne partie de la récolte de blé de la province aura été vendue.

LES CONSERVATEURS S'Y OPPOSERONT.

Winnipeg, 11 (S.P.C.). — Une rumeur qui trouve écho dans les journaux veut que si le gouvernement Bracken convoque une session spéciale de la législature pour faire passer le projet de loi, en particulier J.-T. Haig et Sanford Evans, députés de la ville de Winnipeg, on suggère qu'il pourrait y avoir un long débat qui rendrait impossible la passage d'une loi à temps pour la vente de la récolte de cette année.

LA PRESIDENCE

Edmonton, Alta, 11. — Il est rumeur dans les milieux officiels ici, que si M. H.-W. Wood refuse la présidence du bureau du blé, elle sera offerte à G. Rice-Jones, de Winnipeg, à qui on vient d'offrir la vice-présidence.

Un bureau d'arbitrage

Le bureau d'arbitrage et de conciliation chargé de régler le différend survenu à propos des salaires entre les compagnies de chemin de fer et les employés de leurs ateliers a, hier, mais les délibérations ont été retardées du fait que R.-J. Taldon, un des représentants des ouvriers, a insisté pour faire inscrire que les salaires des employés de "Intercolonial" avaient été réduits avant qu'une commission nommée en vertu de la loi Lemieux ait pu se prononcer sur la question. Les ouvriers avaient appris du département de la justice que les chemins de fer n'ont pas le droit d'agir ainsi. C'est la confirmation de cette opinion que les syndicats cherchent à obtenir du bureau de conciliation. La commission a ajourné à cet avant-midi pour aller aux preuves sur l'action de l'"Intercolonial".

Menace de grève

Toronto, 11. — Si les négociations pour le règlement du différent par l'intermédiaire d'un tribunal d'arbitrage aboutissent à rien, la Marconi Wireless Telegraph Co. du Canada se trouvera en face d'une menace de grève affectant environ 300 de ses employés, dont les deux tiers environ sont employés sur les navires.

Si les employés quittent leur poste, la grève se fera sentir dans toutes les eaux du monde, y compris celles de l'Australie et de Panama.

Le différend résulte de la décision de la compagnie, qui a ses bureaux à Montréal, de réduire de 15 pour cent les salaires qui sont en vigueur depuis le mois de janvier 1920.

Un client pour le moins indécis

Québec, 11 (S.P.C.). — Un chauffeur de taxi de l'hôtel Windsor de Montréal, nommé Arthur Bosh, a conduit un voyageur, nommé Durand, à Québec, hier, mais n'a pu se faire payer, l'homme ayant mystérieusement disparu à son arrivée au château Frontenac.

Winterton, McLean Kennedy Ltd section 10.

Natal, Eaton-Nelligan Co., section 12.

Grey County, Canada S. S. Lines, hangar 18.

Cairnross, Robert Reford and Co. hangar 5.

Katanga, Furness Withy and Co. section 23.

Canadian Carrier, de la marine du gouvernement.

Lord Londonderry, McLean Kennedy Ltd, hangar 15.

Canadian Harvester, de la marine du gouvernement.

Timavo, Thos. Harling and Son, section 7.

Methven, Canadian Pacific, section 46.

Canadian Ruiner, de la marine du gouvernement hangar 12.

Tusisian, Pacific Canadian, hangar 8.

Megantic, White-Star Dominion hangar 4.

Corinaldo, Robert Reford and Co. hangar 5.

Monte Grappa, Thomas Harling and Son, section 6.

Sverre, T. R. McCarthy Regd., section 5.

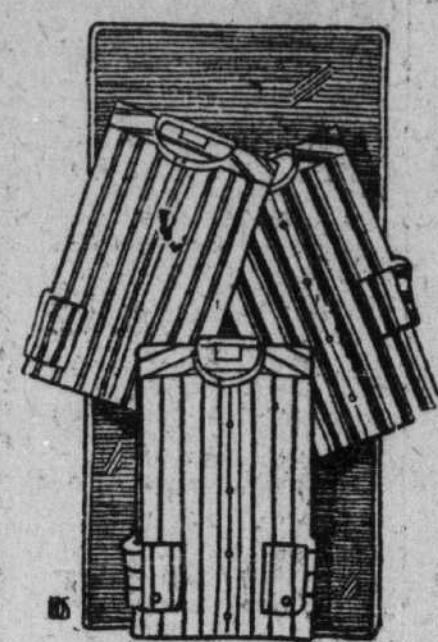
Saturnia, Anchor-Donaldson Line, hangar 2.

Cardiff Hall, Thomas Harling and Son, section 98.

Dunlop Head, McLean Kennedy Ltd, hangar 13.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis Chemises de Belles Qualités



Chemises, genre veston, manchettes doubles, souples. Beau choix de tissus: percale anglaise, crêpe, madras et zéphire, assortiment de dessins. Toutes ces chemises sont garanties bon teint. Encolure 14 à 17. Très spécial, Samedi...

1.65

Faux-Cols Empesés "Arrow"



FAUX-COLS empesés, marque Arrow; choix de modèles; encolure: 13½ à 17 (en quart) la boîte d'une douzaine du même modèle. .85

—Au rez-de-chaussée.

Chaussures pour Hommes et Garçons

SOULERS en veau noir ou brun, pour hommes; forme française à trepointe Goodyear. En veau brun, pointures 7 à 10. En veau noir, pointures 6 à 10. La paire

4.95

BOTTINES DE TENNIS pour garçons; canevass noir, brun ou blanc; toutes les pointures dans le lot mais pas dans chaque couleur. Pointures 11 à 5. Qualités de 1.29 à 1.65, pour .98